

Aujourd'hui



A3 CHAMPIGNONS
L'été pluvieux que nous connaissons fait le bonheur des mycologues, qui ne se souviennent pas d'avoir jamais vu une telle prolifération de champignons sauvages.

A10 JEUNES LIBÉRAUX
Considérant comme « sacrée » la tenue d'un référendum cet automne, les jeunes libéraux écartent toute possibilité d'entente qui se fonderait sur l'accord du 7 juillet.

B1 BERNARD ROY
Bernard Roy, qui fut premier secrétaire du premier ministre Mulroney de 1984 à 1988, est le nouveau président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

C4 LOUISE ARCAND
Louise Arcand, que Radio-Canada avait démise en 1984 de son poste de lectrice du téléjournal *Ce soir* en prétextant qu'elle était trop âgée, succombe au cancer, à 48 ans.

Sommaire

Annonces classées	
Immobilier.....	B9 à B12
marchandises.....	B12
emplois.....	C9
automobiles.....	C10, C11
propositions d'affaires.....	B5
Arts et spectacles	
informations.....	C1 à C8
ciné-horaires.....	C7, C8
télé-horaires.....	C6
television.....	C4
Bandes dessinées.....	C9
Bridge.....	C11
Décès.....	C12
Economie.....	B1, B4 à B8
Editorial.....	B2
Êtes-vous observateur? ...	B9
Feuilleton.....	B11
Horoscope.....	B10
Le monde.....	C8, E7 et E8
Loteries — résultats.....	A6
Mots croisés.....	C10
« Mot mystère ».....	B12

Ottawa veut maigrir pour séduire

Un comité révisé l'appareil gouvernemental en vue des prochaines élections

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Sous la direction du secrétaire d'Etat Robert de Cotret, un comité fédéral a entrepris une révision en profondeur de la structure gouvernementale qui débouchera sur une administration sensiblement amaigrie, où plusieurs ministères pourraient être abolis ou regroupés.

« Nous passons en revue chacun des ministères et chacune des

agences gouvernementales », a précisé M. de Cotret dans une entrevue accordée à *La Presse* hier. Amorcée en mai, cette révision des structures administratives du gouvernement fédéral a aussi pour objectif de rationaliser la prestation des services au public et aux entreprises.

« On demande au secteur privé de se restructurer pour relever sa compétitivité. Sur le plan gouvernemental, on doit se poser les mêmes questions. L'administration fédérale est composée de 32 ministères et de 408 agences. Il y

a un chevauchement des fonctions qui rend la prestation de services et la prise de décisions inefficaces », explique le secrétaire d'Etat.

Selon des initiés, cette initiative est prise au sérieux et pourrait devenir l'une des principales politiques du gouvernement Mulroney cet automne.

Les propositions qui en découleront auront pour objectif de séduire la base électorale du Parti conservateur et couper l'herbe sous le pied au Reform Party, qui

préconise une administration gouvernementale moins lourde.

M. de Cotret, a qui revient l'initiative du projet et qui a obtenu le feu vert du premier ministre, doit présenter son rapport à M. Mulroney peu après la rentrée parlementaire, prévue pour le 21 septembre, et des projets législatifs pourraient être déposés peu après. « Je ferai des recommandations et j'offrirai des options. C'est lui qui prendra les décisions », ajoute le ministre.

Pour mener sa tâche à bien, le secrétaire d'Etat dispose des dix

fonctionnaires de la branche « appareil gouvernemental » du Conseil privé, le ministère du premier ministre, ainsi que de quelques fonctionnaires du Conseil du Trésor, sur une base quotidienne. Les services de plusieurs anciens sous-ministres très au fait de la machine gouvernementale, dont Gordon Osbaldeston, Jack Manion, Gaetan Lussier et John Carson, ont aussi été retenus.

L'objectif n'est pas d'évaluer la pertinence des programmes gouvernementaux ou de sabrer la

La police craint la reprise de la guerre des gangs

ÉRIC TROTTIER et MARCEL LAROCHE

Le service de police de la CUM s'attend à ce que les quatre membres de « posses » victimes de l'attentat meurtrier de la maison de crack de la rue Beaucourt, dans le quartier Côte-des-Neiges, soient vengés dans les prochains jours ou dans les prochaines semaines.

Si cette hypothèse se confirmait, la tuerie de mercredi soir ne serait qu'un épisode tragique de plus dans une longue série d'affrontements entre bandes rivales qui ont fait une quinzaine de morts et des dizaines de blessés atteints gravement, depuis deux ans et demi, dans ce quartier de l'ouest de la métropole.

« S'il s'agit d'un règlement de comptes pour le contrôle du territoire, comme nous le pensons, on s'attend assurément à une réplique », a expliqué hier le lieutenant-détective Jean Ostiguy, de la section des homicides de la CUM.

Au moins deux tueurs qualifiés de professionnels ont fait irruption dans l'appartement no 3 du 5595 rue Beaucourt, peu avant 23h mercredi, pendant que les victimes regardaient la télévision. Les suspects, activement recherchés par la police, hier, ont ouvert le feu avec des armes de fort calibre pour atteindre les quatre hommes à la tête. Trois d'entre eux sont morts sur le coup.

Le quatrième, âgé de moins de 20 ans, a fait le mort jusqu'à ce que les agresseurs aient pris la fuite. Grièvement blessé à la nuque et à la tête, l'homme s'est traîné jusqu'à la station de métro Côte-Sainte-Catherine, située non loin de là, avant de donner l'alerte.

Quelques minutes plus tard, les premiers policiers, ceux du poste 31, arrivaient sur les lieux. Grâce aux indications du blessé, ils ont pu remonter rapidement jusqu'à l'appartement des victimes, pour



En entrevue à *La Presse*, le ministre Wilson se dit confiant de gagner la campagne qu'il entreprend auprès des Canadiens parce que l'ALENA ne soulève pas de menaces à l'identité du pays comme l'avaient cru les opposants à l'accord de 1988.

Wilson ne croit pas que Montréal perde 18 000 emplois dans le vêtement

LAURIER CLOUTIER

Michael Wilson ne croit pas à la perte de tiers des 100 000 emplois de l'industrie canadienne du vêtement, dont 18 000 à Montréal, à la suite de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Lors d'une interview à *La Presse* hier, le ministre canadien du Commerce extérieur a demandé à l'association des 2800 entreprises de présenter des preuves. « Soyez plus précis. L'augmentation des quotas est généralement bien acceptée dans l'industrie.

« Et dans le cas des fabricants de costumes pour hommes, parlez prudemment à Jack Segal, président de Peerless Clothing, et il conviendra qu'il est d'accord avec l'ALENA à plus d'un égard. Je lui ai dit par téléphone

hier qu'il est victime de son propre succès, après avoir fait la manchette du *New York Times*. Depuis l'accord canado-américain de 1988, M. Segal vend pour 100 millions de dollars de costumes, dont 90 p. cent aux États-Unis.

Decontracté après 18 mois de négociations intensives, demeurant aimable malgré des questions directes, plus sûr de lui qu'à l'accoutumée, l'ami et voisin du chanteur Mick Jagger (économiste de formation) à l'île Moustique dans les Caraïbes, a reconnu par ailleurs volontiers que Hyundai « connaît des difficultés, sans aucun doute. Mais sa problématique dépasse l'ALENA et remonte avant ».

Le président W.I. Lee a déclaré hier qu'il lui faudrait ajouter 200 millions d'investissements dans la fabrication de pièces, aux

425 millions de l'usine de Bromont, pour arriver à vendre ses voitures en franchise en Amérique du Nord, en vertu de l'ALENA.

« Les droits de douanes de 2,5 p. cent tomberont à 2,0 p. cent rapidement avec l'ALENA. Ce n'est pas exorbitant », a ajouté le ministre, qui avoue ne pas avoir discuté avec M. Lee depuis un moment.

M. Wilson enchaîne que le secteur bancaire profitera de l'ALENA. « Le Mexique attend l'arrivée de six banques canadiennes bientôt. »

Sans démagogie, Michael Wilson reconnaît qu'il espérait plus de l'ALENA dans plusieurs secteurs. Loin de lui toutefois l'idée de déclarer qu'il a baissé les bras devant la négociatrice Carla Hills, des États-

VOIR WILSON EN A2

L'ONU autorise le recours à la force dans l'ex-Yougoslavie

d'après Reuter et AFP
NATIONS UNIES

Le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé hier le recours à la force, si nécessaire, pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations de Bosnie-Herzégovine, y compris dans les camps de détention. Il a également exigé qu'il y soit mis fin à « l'épuration ethnique » et aux violations du droit humanitaire international.

À Genève, les États-Unis et la Bosnie-Herzégovine ont réclamé d'autre part devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU de déferer les responsables des crimes les plus graves du conflit yougoslave devant un tribunal des crimes de guerre. Plusieurs autres pays, dont la Grande-Bretagne et l'Allemagne, ont également estimé que des comptes devraient être demandés à ces responsables.

Le Comité international de la Croix Rouge (CICR) a dénoncé, pour sa part, le sort de « civils innocents arrêtés et victimes de traitements inhumains » dans

tous les camps et les harcèlements, assassinats, confiscations de biens, déportations et prises d'otages devenus monnaie courante en Bosnie. Le CICR n'a pu jusqu'à présent visiter que 8300 prisonniers dans 7 camps croates, 4 serbes et 2 musulmans.

Quelques heures avant le vote du Conseil de sécurité, un producteur de la chaîne de télévision américaine ABC a été tué à Sarajevo par des tirs contre le cortège du premier ministre yougoslave, Milan Panic, venu rencontrer les chefs des communautés serbe, croate et musulmane de Bosnie avant de gagner Bruxelles.

Tout en réaffirmant la nécessité de faire parvenir à la population bosniaque des vivres et des médicaments, au besoin par la force, le Conseil de sécurité a en même temps voulu adresser un message voilé aux parties en conflit, et en particulier aux forces serbes, dans l'espoir de les ramener à la table des négociations, souligne-t-on de source diplomatique à l'ONU.

Deux résolutions ont été adoptées hier, l'une concernant l'aide



Deux soldats des forces des Nations Unies transportent David Kaplan, le producteur de télévision américain blessé mortellement par le tir d'un franc-tireur à Sarajevo hier.

humanitaire et l'autre la question de « l'épuration ethnique » et des camps de détention, dont l'ouverture sans entraves aux organisations humanitaires a été exigée.

Selon la première résolution adoptée (770) « toutes les mesures nécessaires » pourront être prises pour acheminer cette aide « par-

tout où elle est nécessaire » sur le territoire bosniaque.

La Chine et le Zimbabwe, opposés au principe d'intervention armée, se sont abstenus de voter en faveur du texte et l'Inde s'est également abstenue en soulevant

Alfred: des millions pour les victimes

Presse Canadienne
OTTAWA

Les victimes d'agressions physiques et sexuelles des anciennes écoles de réforme d'Alfred et d'Uxbridge, en Ontario, pourraient se partager jusqu'à 16,1 millions en compensations financières, selon une entente historique dévoilée hier.

L'entente, qui constitue un précédent en Amérique du Nord, tant par son ampleur que par la nature des dommages qu'elle couvre (pertes de salaires, soins médicaux et dentaires, service-conseil, réhabilitation et formation professionnelle) est l'aboutissement de 20 mois de négociations entre les représentants des victimes, les Frères des écoles chrétiennes, les archevêques d'Ottawa et de Toronto et le gouvernement ontarien.

« C'est une entente unique qui n'a pas son pareil en Amérique du Nord », a souligné hier M. David McCaam, un des négociateurs pour les victimes,



LE TRIPLE "E", C'EST "E" COMME ÉGAL... ET "E" COMME EFFICACE MAIS LE 3^e "E", C'EST QUOI ?

"E" COMME ENFIROUAPÉ

SAMEDI DANS LA PRESSE

HEAVY METAL = VIOLENCE? L'émeute qui a éclaté au Stade olympique samedi dernier durant un spectacle de musique heavy metal force à s'interroger à nouveau sur l'influence de ce type de musique et de ses vedettes. Le heavy metal mène-t-il à la violence? Non, répond notre collaboratrice Marie-Christine Blais dans le cahier PLUS de demain. L'émeute du Stade est plutôt due à des circonstances exceptionnelles.

VOYAGE AU PAYS DU TRIPLE E Vue du Québec, l'idée d'un Sénat ou toutes les provinces seraient représentées par le même nombre de sénateurs paraît totalement inacceptable, pour ne pas dire farfelue. Mais ce concept a des origines profondes. Des racines que notre reporter Yves Boisvert est allé déterrer en Alberta, le pays du Triple E. Le récit de son voyage est publié à compter de demain.

POUR MIEUX CIRCULER DURANT LE WEEK-END



NDLR: Afin d'informer ses lecteurs qui voyagent au Québec durant la période estivale, La Presse dressera, tous les vendredis, un bilan des entraves à la circulation sur les autoroutes provinciales. Concernant les îles de Montréal et Jésus (Laval), les usagers du réseau peuvent s'informer en téléphonant aux numéros inscrits au bas du tableau. Ainsi prévenus, les automobilistes pourront planifier plus facilement leurs déplacements.

10 ■ **À proximité du Lac Brome - sortie Waterloo**
Jusqu'au 13 août, l'autoroute des Cantons de l'Est (A-10) est fermée à la circulation en direction de Sherbrooke (vers l'est), à proximité de la sortie no 90, celle du Lac Brome-Waterloo, plus précisément au kilomètre 96. La circulation s'effectue à contresens les samedis et dimanches sur l'autoroute 10 habituellement utilisée vers l'ouest.

15 ■ **Candiac**
Jusqu'au 13 août, une voie est retranchée sur l'autoroute 15 en direction nord et ce, à la hauteur du viaduc du C.P. à Candiac.

■ **Prévost - Laurentides**
La voie de droite sera fermée sur l'autoroute 15 en direction nord au kilomètre 52, soit à quelques kilomètres de la sortie no 55 (Prévost) et ce, le samedi 15 août de 6 h à 18 h. Réfection d'un remblai.

■ **Boisbriand - Laurentides**
Deux voies retranchées seront disponibles sur l'autoroute 15 en direction nord à la hauteur du pont du C.P. (près de l'autoroute 640), pendant toute la fin de semaine, soit 24 heures par jour.

20 ■ **Drummondville**
Depuis le 7 juillet, le pont qui enjambe la rivière Nicolet, habituellement utilisé vers Québec (est), est interdit de passage. Ce pont est situé à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. La circulation s'effectue à contresens en tout temps (à raison d'une voie par direction) sur l'autre pont normalement emprunté vers Montréal (ouest) et ce, jusqu'à la mi-octobre. Ceci afin de reconstruire ledit pont.

■ **Saint-Léonard-d'Aston**
Jusqu'à la fin octobre, le trafic en direction de Montréal (ouest) est détourné jour et nuit sur une des voies en direction de Québec (est) (à raison d'une voie par direction). Des travaux de réfection du tablier et des poutres sont effectués sur le pont enjambant la rivière Nicolet en direction ouest. Ces travaux sont situés à une dizaine de kilomètres à l'est des travaux exécutés sur le pont à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

■ **Rigaud**
Jusqu'à la fin août, une voie sur deux est fermée en permanence sur l'autoroute 40 dans les deux directions, entre les deux jonctions menant à la route 342 (vers Rigaud), sur trois kilomètres. La réfection des viaducs est effectuée, durant cette période.

■ **Trois-Rivières**
Jusqu'à la mi-septembre, la bretelle d'accès à l'autoroute 55 vers le sud via l'autoroute 40 en direction de Québec (est) est en construction. Le trafic pourra utiliser un chemin de déviation aménagé juste à côté de la bretelle déjà existante. Largeur maximale: quatre mètres.

INFO-TRAVIAUX

(24 heures par jour, 7 jours par semaine)

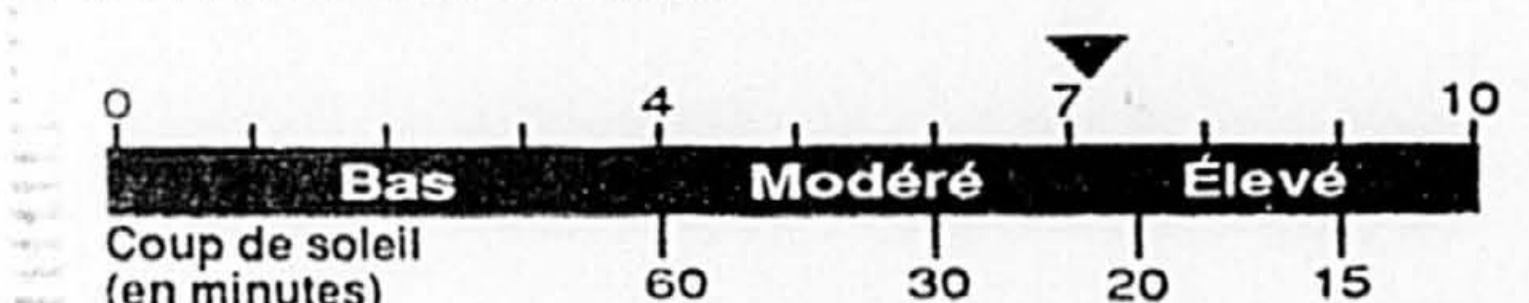
Montréal (514) 873-4040	Trois-Rivières (814) 371-6161
Malentendants ATS (514) 864-9173	Bell Cellulaire (sans frais) * ROUTE
Québec (418) 528-1616	

Source: Ministère des Transports du Québec

Infographie La Presse

LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 14 août à Montréal



L'indice UVB s'applique par temps ensoleillé ou sous une couche de nuages minces ou partiels. Avec un indice UVB inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des lunettes. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à UVB plus de 4
Hull/Ottawa	7,2	13h03 à 16h
Montréal	7,2	12h55 à 16h
Ste-Agathe	7,1	12h57 à 16h
Sherbrooke	7,3	12h47 à 16h
Drummondville	7,1	12h50 à 16h
Québec	7,0	12h46 à 16h

© 1992 MTI Inc.

La Quotidienne à trois chiffres **656**
tirage d'hier à quatre chiffres **1198**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 9h30 à 17h30	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITE		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. * Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272



VENDREDI 14 AOÛT 1992 **33-5-01**

SUITE DE LA UNE

ÉLECTIONS

Ottawa veut maigrir pour séduire

Fonction publique pour réduire le déficit fédéral, précise M. de Cotret. «Il s'agit de revoir la structure de l'administration pour éviter les doublons et s'assurer que le tout est organisé de façon logique.»

Des économies substantielles pourraient néanmoins être réalisées dans le budget de fonctionnement de 18 milliards de l'appareil gouvernemental. Dans le dernier budget fédéral, 46 organismes et agences ont été éliminées, fusionnées ou privatisées. «Il y aura des économies, mais on ne saura combien que lorsque nous aurons opté pour des scénarios précis», dit M. de Cotret.

Pour illustrer l'objet de la réforme, le ministre explique que son propre ministère est chargé du protocole lors de la visite de chefs d'État du Commonwealth. Mais lorsqu'il s'agit de la visite d'un chef de gouvernement d'un pays non membre du Commonwealth, la responsabilité incombe aux Affaires extérieures. Et l'accueil est la responsabilité de la Commission de la capitale nationale. «Ces services doivent être regroupés», dit-il.

Il n'est pas logique non plus que le secrétariat d'État soit responsable des programmes pour personnes handicapées et non le ministère de la Santé. Plusieurs ministères pourraient aussi être regroupés, dont celui des Sciences et celui de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Le Canada compte 38 ministères qui se partagent 52 portefeuilles, alors que les États-Unis n'ont que 16 ministères pour une population dix fois plus importante.

«Depuis des années, les ministères et agences se sont ajoutés et personne ne s'est demandé si cette structure était efficace», explique le secrétaire d'État.

Le public et les entreprises devraient aussi bénéficier de la réforme. M. de Cotret précise que le concept du «guichet unique» est à l'étude, visant à faciliter l'accès du public aux différents services gouvernementaux. Il existe, par exemple, quelque 500 Centres d'emplois fédéraux à travers le pays qui pourraient distribuer les formulaires de passeport. «Ce serait plus pratique pour le public et moins coûteux pour le contribuable», dit-il.

Certains ministères et sous-ministres «craignent pour leur job», admet M. de Cotret, qui affirme toutefois que d'une façon générale, il a obtenu une bonne collaboration de ses collègues du cabinet et de la haute fonction publique. Les propositions de réforme constitutionnelle, selon lesquelles Ottawa évacuerait certains secteurs comme l'habitation, le tourisme et la formation professionnelle, sont aussi considérées.

Plusieurs initiatives fédérales qui avaient pour objectif de réduire la taille du gouvernement n'ont pas donné de grands résultats par le passé. Les recommandations du comité Neilson, crée pendant le premier mandat Mulroney pour faire une révision des programmes gouvernementaux et dont M. de Cotret était vice-président, sont restées «sur les tablettes».

Mais M. de Cotret estime qu'il en sera autrement cette fois-ci. D'abord, dit-il, il ne s'agit pas de réduire les services gouvernementaux, mais de restructurer l'organisation fédérale. Ensuite, même s'il affirme que l'approche des élections n'est pas la source de motivation des travaux du comité, il souligne que cette initiative rapportera des dividendes seulement si le public peut constater de réels changements.

WILSON

Le «vendeur» du libre-échange sur la route

Unis, ou qu'il a laissé tomber des industries canadiennes.

«On espérait plus mais on a obtenu le maximum. Le Canada voulait obtenir l'accès au marché du Mexique, on l'a eu. Avant l'ALENA, les autos du Mexique entraient au Canada en franchise, on peut maintenant leur en vendre.»

M. Wilson contredit ceux qui l'accusent d'avoir négocié cette entente encore plus secrètement que la précédente avec les États-Unis. «On a consulté davantage. D'ailleurs personne n'est surpris des résultats. Mais en valeur, cet accord est bien moins important que le précédent.»

Le ministre ne saurait dire quand le Canada pourra rééquilibrer sa balance commerciale avec le Mexique. Mais chose certaine, les négociations à elles seules ont déjà aidé. «Pas moins de 23 000 gens d'affaires canadiens se sont pointés à notre ambassade en trois mois.»

Le Canada a accepté de laisser tomber l'engagement américain de négocier un nouveau code sur les subventions, conclu en 88, parce qu'Ottawa croit que la proposition du directeur général du GATT Arthur Dunkel offre une

bonne solution à ce chapitre. Le Canada restera malgré tout un partenaire privilégié des États-Unis, avec l'accord continental.

M. Wilson assure que l'accord sur l'environnement «est le meilleur possible, même s'il ne comporte pas d'obligation ou de sanctions, comme le Canada l'avait souhaité.»

«Le Mexique se préoccupe beaucoup de la pollution. Le fils de quatre ans du ministre des Finances du Mexique présente des problèmes de développement pulmonaire et le médecin lui recommande de vivre en banlieue. Les règles mexicaines sont très sévères. Mexico accusait des failles dans leur application mais il vient de renforcer ses équipes.»

Le Chili et d'autres pays pourraient se joindre à l'ALENA assez rapidement. Il leur suffirait d'en accepter les principes de base, quitte à négocier des clauses dérogatoires. L'Amérique latine peut ainsi avoir accès aux marchés des pays développés.

De façon plus large, M. Wilson évalue que l'ALENA incitera l'Amérique latine à se doter de meilleures politiques économiques, génératrices d'amélioration au niveau politique et environnemental.

Michael Wilson estime que l'ALENA reste plus difficile à vendre aux États-Unis qu'au Canada. Mais le démocrate Bill Clinton ne s'est pas prononcé contre, même s'il n'a pas félicité le président George Bush...

Au Canada, Ottawa croit avoir l'appui du Québec, de plusieurs secteurs industriels de l'Ouest, des compagnies de camionnage et de l'industrie financière. «Les gens avec une stratégie solide seront avec nous. Vouloir renégocier l'entente serait de la dynamique.» M. Wilson est confiant de gagner la campagne qu'il entend auprès des Canadiens parce que l'ALENA ne soulève pas de menaces à l'identité du pays et à ses programmes sociaux, comme l'avaient cru les opposants à l'accord de 88.

Le ministre se défend enfin vigoureusement d'avoir vendu le Canada et sa souveraineté, comme l'en accuse le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae.

MEURTRES

La police craint la reprise de la guerre des gangs

Y faire la macabre découverte des trois corps. Les sergents-détectives Yvon Giroux, Robert Lafaille, Pierre Tétrault et Paul Therrien, de l'escouade des homicides, ont dû se rendre de toute urgence sur la scène du crime, rue Beaumont, pour faire les premières constatations.

«C'est une exécution en règle. Les gens qui ont fait ça savaient ce qu'ils faisaient», a ajouté le lieutenant-détective Ostiguy, coordonnateur de l'enquête sur ce triple meurtre qui porte à 39 le nombre d'assassinats perpétrés sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

Hier après-midi, le directeur de la section des homicides, Pierre Sangollo, a convoqué les enquêteurs spécialisés sur le monde des gangs de rue et du crime organisé pour évaluer la situation et tenter de trouver des solutions à la guerre sans merci que se livrent les gangs de «Posses» jamaïcains de Côte-des-Neiges.

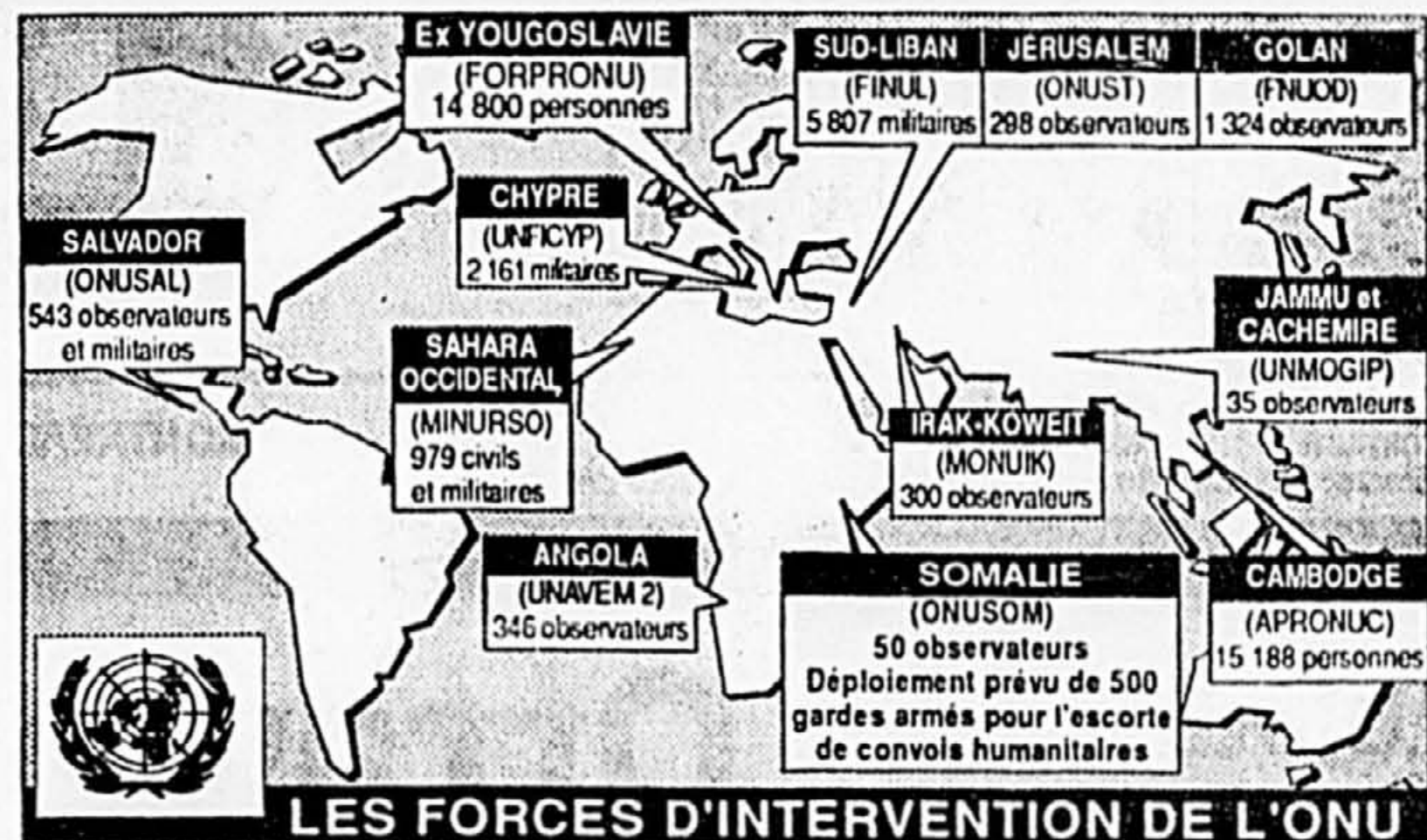
Deux principaux groupes de «Posses» s'affrontent notamment pour étendre leur territoire respectif, et leurs membres sont réputés ne pas avoir froid au yeux. D'ailleurs, il ne se passe guère une semaine sans que les policiers de la CUM soient appelés à intervenir sur les lieux de violentes bagarres, souvent ponctuées de coups de feu, entre différentes bandes rivales du quartier.

Depuis plus de deux ans, cette guerre a fait une quinzaine de victimes et des dizaines de blessés. La plupart de ces crimes violents — comme les trois meurtres de mercredi sans doute — avaient une même cause: le contrôle de la vente de cocaïne et de crack dans ce secteur «chaud» de la ville.

Quant au seul survivant de ce drame, que la police n'a pas identifié par mesure de sécurité, il a subi une intervention chirurgicale, hier, et les médecins ont enlevé l'une des deux balles qui l'ont blessé. Intubé, il reposait sous bonne garde policière aux soins intensifs d'un hôpital montréalais et on ne craignait plus pour sa vie, en fin de soirée.

Les enquêteurs, qui ont progressé à pas de géant, hier, souhaitaient enfin lui parler ce matin à son réveil. On ne sait pas encore cependant s'il acceptera de collaborer avec la police, la plupart des victimes vivantes des attentats de Côte-des-Neiges ayant préféré garder le silence et régler leurs comptes à leur façon, jusqu'à maintenant.

La communauté jamaïcaine de Montréal organise par ailleurs un festival au parc Kent, à Côte-des-Neiges, samedi durant toute la journée. Les responsables attendent entre 5000 et 10000 personnes. Aussi, plusieurs policiers du



AFP Infographie-Philippe Landry

postes 31, qui se rassemblent qu'un individu armé avait fait feu sur la foule à l'occasion de cette fête annuelle, au même endroit en 1988, avaient de la difficulté à cacher leurs craintes hier.

Le directeur Sangollo a discuté du sujet avec les officiers des autres escouades spécialisées et le SPCUM devrait porter une attention spéciale au parc, samedi. Le lieutenant Marc-Pierre Plouffe, du district 31, a prétendu pour sa part ne pas croire que la guerre pour le contrôle de la drogue trouble cette célébration. «Nous aurons bien sûr un service d'ordre, mais en général cette fête demeure pacifique parce qu'elle attire surtout les familles du secteur.»

ONTARIO

Alfred: des millions pour les victimes

lors d'une conférence de presse diffusée simultanément par satellite à Toronto et Ottawa, et à laquelle participaient une douzaine de représentants de toutes les parties à l'entente.

Gérard Champagne, un ancien élève de l'école de réforme d'Alfred, a fait savoir qu'il était «satisfait» de l'entente qui est «un pas vers la guérison». «C'est important que nos souffrances soient reconnues», a-t-il déclaré.

Les Frères des écoles chrétiennes, dont trois des membres ont été reconnus coupables d'agressions physiques et sexuelles sur d'anciens élèves, espèrent que cette entente va aider à panser les plaies et mener à une «réconciliation globale et complète».

«Nous offrons ce processus comme un geste de réconciliation envers les victimes... Nous voulons autant que possible rectifier les erreurs du passé», a indiqué le frère Jean-Marc Cantin, porte-parole des Frères des écoles chrétiennes.

Il a ajouté que les excuses étaient au cœur de l'entente, disant qu'elles pourraient prendre diverses formes: excuses écrites à chaque victime, par le biais des médias ou encore par contacts directs avec la victime.

En vertu du document qui fait pas moins de 60 pages, les victimes qui auront prouvé avoir été abusées sexuellement et physiquement par des frères des écoles chrétiennes pourront obtenir des dédommagements allant jusqu'à 10000 \$, en plus de bénéficier d'une série de mesures compensatoires pour tous les traumatismes subis. L'entente prévoit en effet la mise sur pied d'un fonds auquel participent toutes les parties à l'entente, sauf les victimes, et qui servira à défrayer les soins médicaux et dentaires, ainsi que des programmes de réhabilitation et de formation professionnelle pour ceux qui ont en besoin.

Les plus traumatisés pourraient recevoir jusqu'à 400000 \$.

C'est un arbitre de la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels de l'Ontario qui entendra chaque cas. C'est lui qui déterminera si la plainte est recevable et le montant du dédommagement.

Du montant maximum de 16,1 millions \$, la part des Frères des écoles chrétiennes pourrait s'élever à 5,8 millions \$. Le gouvernement ontarien pourrait défrayer jusqu'à 6,2 millions \$, dont 4 millions \$ en compensations financières aux victimes. Les diocèses d'Ottawa et de Toronto contribueront également.

ONU

L'ONU autorise le recours à la force dans l'ex-Yougoslavie

le problème du commandement du dispositif envisagé, conçu en dehors du cadre de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

En fait, aucune précision n'est apportée sur la mise en application de la décision du Conseil, une question qui devra être débattue dans des enceintes régionales comme l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ou la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), des instances qui étudient déjà plusieurs scénarios opérationnels.

Les promesses de participation, timides sur le plan logistique, sont pour l'instant presque inexistantes en ce qui concerne les troupes terrestres, la plupart des pays européens étant extrêmement prudents à ce sujet.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a mis

d'ailleurs en garde hier les membres du Conseil sur les risques pour les Casques bleus de la FORPRONU de cohabiter au milieu des conflits avec une force aux capacités de riposte beaucoup plus importantes. Certains pays ayant fourni des soldats parmi les quelque 1500 Casques bleus déployés à Sarajevo ont d'ores et déjà manifesté leurs inquiétudes, et en particulier l'Ukraine, dont le contingent a subi récemment des pertes.

Le chef de la communauté serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, a d'ailleurs averti les Nations unies qu'une intervention militaire risquerait de transformer la République en «enfer». «S'il ne s'agit que d'envoyer une aide humanitaire, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la force militaire. Les Serbes ne s'en sont jamais pris à un convoi humanitaire», a-t-il déclaré.

«Il y a de nombreuses factions (serbes) de gauche, de droite, monarchistes, etc... Ce sera l'enfer. Nous ne pourrions plus les contrôler», a-t-il averti.

Le représentant de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'ONU, M. Muhamed Sacirbey, a exprimé son mécontentement vis-à-vis des deux résolutions, affirmant que «l'ONU ne fait pas de distinction claire entre l'agresseur et sa victime». Il a encore une fois réclamé une intervention armée contre les forces serbes, une option pour le moment écartée au Conseil aussi bien que dans les principales capitales occidentales.

La plupart des membres du Conseil ont souligné que seul un règlement politique est de nature à mettre fin durablement au conflit yougoslave, et ils ont tous évoqué le rendez-vous de Londres, où une conférence internationale élargie est prévue à la fin du mois, co-présidée par la CEE et l'ONU.

Le deuxième texte (771), adopté à l'unanimité, condamne les pratiques d'épuration ethnique dans l'ex-Yougoslavie et rend responsables à titre individuel les auteurs directs ou indirects de violations contre le droit humanitaire international et les Conventions de Genève.

Tout comme la résolution 770, le texte exige l'accès «sans entraves et en permanence» des organisations humanitaires internationales, et notamment du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), aux camps, prisons et centres de détention.

Toutes les parties au conflit sont obligées de se conformer à ces dispositions, faute de quoi le Conseil «devra prendre de nouvelles mesures en vertu de la Charte» des Nations unies, pour les faire appliquer, souligne le texte.

À Genève, la commission des droits de l'Homme était réunie en session extraordinaire pour la première fois depuis sa création en 1946, à la demande des États-Unis avec l'appui de 35 autres pays, pour examiner la situation humanitaire en Yougoslavie.

À l'exception du représentant de la RFY (Serbie-Monténégro) qui a rejeté en bloc les accusations lancées à l'encontre de ses dirigeants, tous les pays étant intervenus dans le débat se sont déclarés horrifiés par la gravité des violations des droits de l'homme dans le conflit bosniaque. Ils les ont condamnées vigoureusement, en dénonçant tout particulièrement la politique de purification ethnique menée par les forces serbes. Tous ont réclamé l'envoi immédiat d'un rapporteur spécial pour enquêter sur place sur ces crimes.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991, Sherbrooke est, Centre commercial Maisonnette (Metro Prefontaine), de 9h à 18h;
- à Saint-Hubert: Base des Forces canadiennes, Centre d'instruction, Édifice 162, rue Leckie, de 10h à 15h;
- à Ste-Thérèse-de-Blainville: Plaza Ste-Thérèse, 300, rue Sicard, de 10h 30 à 20h 30.

A NE PAS MANQUER AU NOUVEAU VIEUX-PORT!

Festival écossais
Cornemuses, artisanat et «pubs» écossais. Le Vieux-Port devient le lieu de ralliement du Festival mondial écossais.
● Jusqu'au 23 août
● Quai Alexandra
● 35

Super marathon de ski nautique
Une trentaine de skieurs partant de Québec et Trois-Rivières parcourent entre 135 et 260 km sur le fleuve pour arriver au Vieux-Port de Montréal.
● 16 août (arrivée des skieurs entre 11 h et 13 h)
● Quai Jacques-Cartier
● Gratuit

Place des jeunes
Des jeux, du maquillage, des spectacles
● Tout Fête, du mercredi au dimanche
● Parc du Bassin Bonsecours
● Gratuit
Nouvelle pièce de théâtre «Éléphantissimo» jusqu'au 6 septembre

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
496-PORT

Plus de 3,3 millions de visiteurs dans le Vieux-Port

Le Vieux-Port de Montréal a accueilli jusqu'à maintenant plus de 3,3 millions de visiteurs en 1992 et espère atteindre le cap des quatre millions avant la fin du mois d'août.

Un sondage effectué auprès de 1000 personnes démontre que 59 p. cent des visiteurs viennent de la région métropolitaine, 17 p. cent des autres régions du Québec, 10 p. cent des États-Unis, 7 p. cent des autres provinces et 7 p. cent d'ailleurs dans le monde.

En 1991, l'achalandage avait été évalué à 2,2 millions de personnes. L'augmentation s'explique en grande partie, selon les autorités du Vieux-Port, par les nouveaux équipements et aménagements dont l'inauguration a coïncidé avec les célébrations du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal.

Le sondage a aussi permis d'établir que 45 p. cent des visiteurs viennent en voiture alors que 32 p. cent utilisent le transport en commun.

L'affluence totale a été calculée en collaboration avec la firme SODEM. Le Vieux-Port explique que des comptages exhaustifs ont été effectués au cours de semaines-types et que les résultats ont été étendus à l'ensemble de l'été en se basant sur un indicateur quotidien d'achalandage, soit le chiffre d'affaires des concessions de restauration.

En bref

PLONGEON MORTEL

Les enquêteurs de la section des homicides de la CUM ont pu déterminer hier qu'une femme, qui avait plongé d'un balcon situé au neuvième étage d'un immeuble de la rue Cavendish, dans l'ouest de Montréal, a été victime d'un accident. Les sergents-détectives Pierre Tétrault et Paul Thérien, sous la supervision du lieutenant-détective Jean Ostiguy, avaient pris charge de l'affaire, puisque l'on considérait qu'il s'agissait d'une mort suspecte. La femme, âgée d'une trentaine d'années, était vraisemblablement sous l'effet d'une forte quantité d'alcool lorsqu'elle a enjambé la rampe du balcon de l'appartement. Elle se serait mise à crier, éveillant son conjoint qui dormait dans l'appartement. L'homme aurait réussi à s'emparer d'un bras de la femme mais cette dernière lui aurait échappé, pour aller mourir neuf étages plus bas. Des expertises doivent déterminer le taux d'alcoolémie de la malheureuse.

VIOLENCE CONJUGALE

Une femme d'une trentaine d'années devra faire face à la justice pour avoir, lors d'une beuverie, frappé son mari de plusieurs coups de couteau, vers 22h mercredi, dans leur appartement du 1671, rue Bourbonnière. Le mari a été transporté à l'hôpital souffrant de blessures au dos et à une main; on ne craint pas pour sa vie. Les détectives du poste 52 de la police de la CUM ont pris charge de l'affaire.

CULTURE STUPEFIANTE

Le juge Paul A. Bélanger, de la Cour du Québec à Longueuil, a envoyé à leur enquête préliminaire trois hommes arrêtés la veille par la Sûreté du Québec, à Saint-Philippe-de-Laprairie, relativement à la culture de 425 plants de marijuana d'une valeur d'environ 45 000 \$ trouvés dans un champ près du rang Saint-Claude. Deux accusés âgés de 32 ans, Robert Bourdeau, domicilié à Saint-Philippe, et Jimmy Meagher, devront se représenter en Cour le 10 septembre pour leur enquête préliminaire. Quant au troisième accusé, Robert Pover, 29 ans et domicilié à Joliette, il est détenu jusqu'à son enquête en cautionnement lundi prochain. Le propriétaire du champ ignorait apparemment à quoi servait sa terre, selon la police. Les trois hommes ont été arrêtés dans une maison située près de là.

DRÔLE D'AMI

Un résident de Longueuil âgé de 22 ans a comparu hier devant la Cour du Québec, sous différentes accusations consécutives à une partie de fers à cheval qui a mal tourné. Steve Wiseman jouait aux fers

avec un ami dans une cour située derrière la rue Front, mercredi soir; l'envie d'une bière a pris les deux hommes, qui sont montés à l'appartement du copain de Wiseman. Le locataire a apparemment voulu faire payer Wiseman la bière qu'il lui offrait, ce qui a mis l'autre en colère. Selon la police, Wiseman serait allé chez lui, se serait emparé d'un bâton de baseball et serait revenu chez son ami, entrant de force dans l'appartement. Il aurait alors présumément asséné deux coups à la jambe de l'ami, et brisé différents objets dans l'appartement. Wiseman, connu de la police, a été appréhendé peu après. Il doit subir son enquête pro forma en septembre.

SAISIE DE CIGARETTES

Les policiers du détachement de Candiac de la Sûreté du Québec ont saisi 17 caisses de cigarettes et deux caisses de boîtes de tabac de contrebande d'une valeur totale de 35 000 \$, mercredi après-midi, sur une route de campagne entre Saint-Isidore et Saint-Rémi-Napierville. Les agents de la SQ ont remis à leurs collègues de la Gendarmerie royale du Canada la marchandise ainsi que le conducteur du camion dans lequel elle a été saisie.

VIOLEUR RECHERCHÉ

La police de la CUM recherche un individu qui a commis un viol à l'angle des rues Bennett et Pierre-De-Coubertin, dans l'est de la ville. La victime se rendait au dépanneur lorsque son véhicule a heurté un objet. Elle est descendue pour vérifier l'état des dommages. C'est alors que le suspect a surgi de nulle part, un couteau de type Rambo à la main, pour l'agresser sexuellement. L'individu recherché est âgé de 25 à 28 ans, mesure 1,78 mètre et pèse dans les 72 kilos. Il a les cheveux et les yeux bruns. Toute information à son sujet peut être communiquée au 280-2552 ou au 280-2777.

PERQUISITIONS FRUCTUEUSES

Les policiers de la Sûreté du Québec, de l'escouade du crime organisé de Saint-Jérôme et Montréal, ont procédé hier matin à 13 perquisitions dans les Laurentides, confisquant une quantité encore indéterminée de stupéfiants, cocaïne, haschisch et marijuana. Les opérations, qui se sont déroulées à l'aube dans des domiciles de Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Mont-Rolland, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont, ont conduit à l'arrestation de dix hommes et d'une femme. Une douzaine d'autres personnes seraient reliés à ces petits réseaux de vente. Les individus comparaisaient aujourd'hui au palais de justice de Saint-Jérôme.

La moitié des champignons sauvages du Québec n'auraient pas encore été identifiés

PIERRE GINGRAS

Si la saison pluvieuse a exaspéré plus d'un Québécois, ce temps «pourri», comme on dit souvent, a fait le bonheur des amateurs de champignons.

Pour les mycologues, voilà bien des années qu'ils n'avaient eu un été aussi merveilleux. Au lieu de regarder le ballet interminable des nuages gris, ils ont passé une bonne partie de leur temps, les yeux rivés au sol, à chercher des chanterelles dont la récolte a été exceptionnelle jusqu'ici. Et ce n'est pas fini!

Hier, par exemple, au cours d'une brève tournée dans le parc régional de Longueuil, nous en avons découvert une dizaine d'espèces, dont une sublime chanterelle commune au goût fruité, et plusieurs autres champignons comestibles, mais aussi la maléfique amanite vireuse, un des rares champignons mortels du Québec.

Végétaux méconnus

Pour les experts comme Raymond Archambault, le président du Cercle des mycologues de Montréal, la prolifération de champignons sauvages depuis quelques mois a mis en lumière une fois de plus nos lacunes en ce qui a trait à la connaissance de ces végétaux. Cet organisme travaille depuis cinq ans à la réalisation d'un herbier des champignons de la grande région métropolitaine.

«Jusqu'ici, notre expert Yves Lamoureux a identifié pas moins de 1000 espèces dont plus de 200 n'avaient jamais été identifiées au Canada, raconte-t-il. On croit même que la moitié des champignons qui poussent dans nos bois n'ont pas encore de nom», dit-il. Le cercle des mycologues défraie le salaire du chercheur pour faire ce travail, mais pour la première fois cette année le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a donné une subvention pour la recherche, un signe démontrant que le domaine est digne d'intérêt, dit M. Archambault. Il fait valoir que M. Lamoureux est toutefois le seul Québécois qui fait des recherches sur la classifications de nos champignons.

Beaucoup sont comestibles

Il n'en reste pas moins qu'en dépit des découvertes qui restent à faire, il est relativement facile de trouver des champignons comestibles pour un bon observateur... prudent.

Les chanterelles, les agarics des prés, les agarics des jachères, la plupart des bolets, les lactaires délicieux, les lactaires des tuyas, ou encore les morilles au printemps, par exemple, sont des espèces très faciles à identifier et relativement abondantes.

Mais la prudence s'impose, bien sûr. D'ailleurs les Québécois semblent particulièrement prudents à ce chapitre, car on ne rapporte que deux ou trois cas d'intoxication par année, surtout chez les néo-Québécois, notamment les Italiens, des gens qui raffolent des champignons sauvages. «Il arrive que les Européens vont cueillir des champignons qui ressemblent à une espèce qu'ils ont connue dans leur patelin natal. Pourtant, en dépit des apparences, ce sont des champignons différents. L'erreur peut être tragique.»



Raymond Archambault, président du Cercle des mycologues de Montréal, a notamment cueilli ces clitocybes lumineux, une espèce toxique que certains confondent parfois avec les chanterelles communes.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Selon M. Archambault le néophyte doit se doter d'un bon guide d'identification qu'il utilisera à la maison, lentement, en examinant toutes les facettes des champignons qu'il vient de cueillir, notamment en examinant la couleur de la sporée, une opération qui peut parfois prendre quelques heures et qui permet souvent de différencier les espèces. Le meilleur guide actuellement sur le marché serait le nouveau *Mushrooms of North America*, de Roger Phillips, publié par Little Brown. Il se vend une trentaine de dollars. On y trouve plusieurs centaines de planches en couleurs d'une très grande qualité. En français, la «bible» demeure toujours l'ouvrage monumental de René Pomerleau, *Flore des champignons au Québec*, dont un extrait est vendu sous forme

de guide d'identification (éditions La Presse).

Mais souvent les volumes ne suffisent pas pour faire une identification formelle. Dans ce cas, un mycologue-amateur expérimenté sera votre meilleur guide. Le cercle des mycologues de Montréal (872-7239) en regroupe pas moins de 700, ce qui en fait un des plus importants clubs du genre en Amérique du Nord. Un groupe de membres prépare actuellement un guide d'identification informatisé. D'ailleurs, tous les dimanches du 23 août au 18 octobre, les amateurs peuvent faire identifier leurs découvertes en se rendant dans l'immeuble principal du Jardin botanique de Montréal. Si l'identification est gratuite, il faut toutefois payer les frais d'entrée au jardin.

Deux suspects appréhendés pour avoir détrossé des convoyeurs de fonds

MARCEL LAROCHE et GILLES ST-JEAN

La police de la CUM a appréhendé deux hommes relativement au spectaculaire hold-up commis le mercredi 29 juillet aux dépens d'employés du transporteur de fonds Secur, venus provisionner un guichet automatique de la Banque Nationale, au rez-de-chaussée de la librairie Champigny, 4380, rue Saint-Denis.

L'un des deux hommes, Raynald Marceau, âgé de 44 ans et bien connu de la police, a été appréhendé par la section technique de la police de la CUM vers 15h, mercredi, coin Saint-Denis et Crémazie dans le nord de Montréal, quand il s'appretait à monter en voiture avec sa compagne.

Le couple s'en allait apparemment en vacances en Gaspésie.

En fouillant la voiture de Marceau, qui est domicilié rue Laval, au centre-ville de Montréal, les policiers ont trouvé environ 2000 \$ provenant du vol commis aux dépens de Secur, de la drogue ainsi que des cagoules et un fusil de calibre 12.

L'enquête des sergents-détectives Normand Lapointe et Gilles Lavergne de la section des vols qualifiés, sous les ordres du lieutenant-détective Donald Côté, a ensuite débouché sur l'arrestation d'un autre homme, mercredi soir, à son domicile du Chemin Chambly, à Longueuil. Il s'agit d'un individu âgé de 30 ans, connu de la police lui aussi.

Marceau a comparu hier tandis que son présumé complice pour-

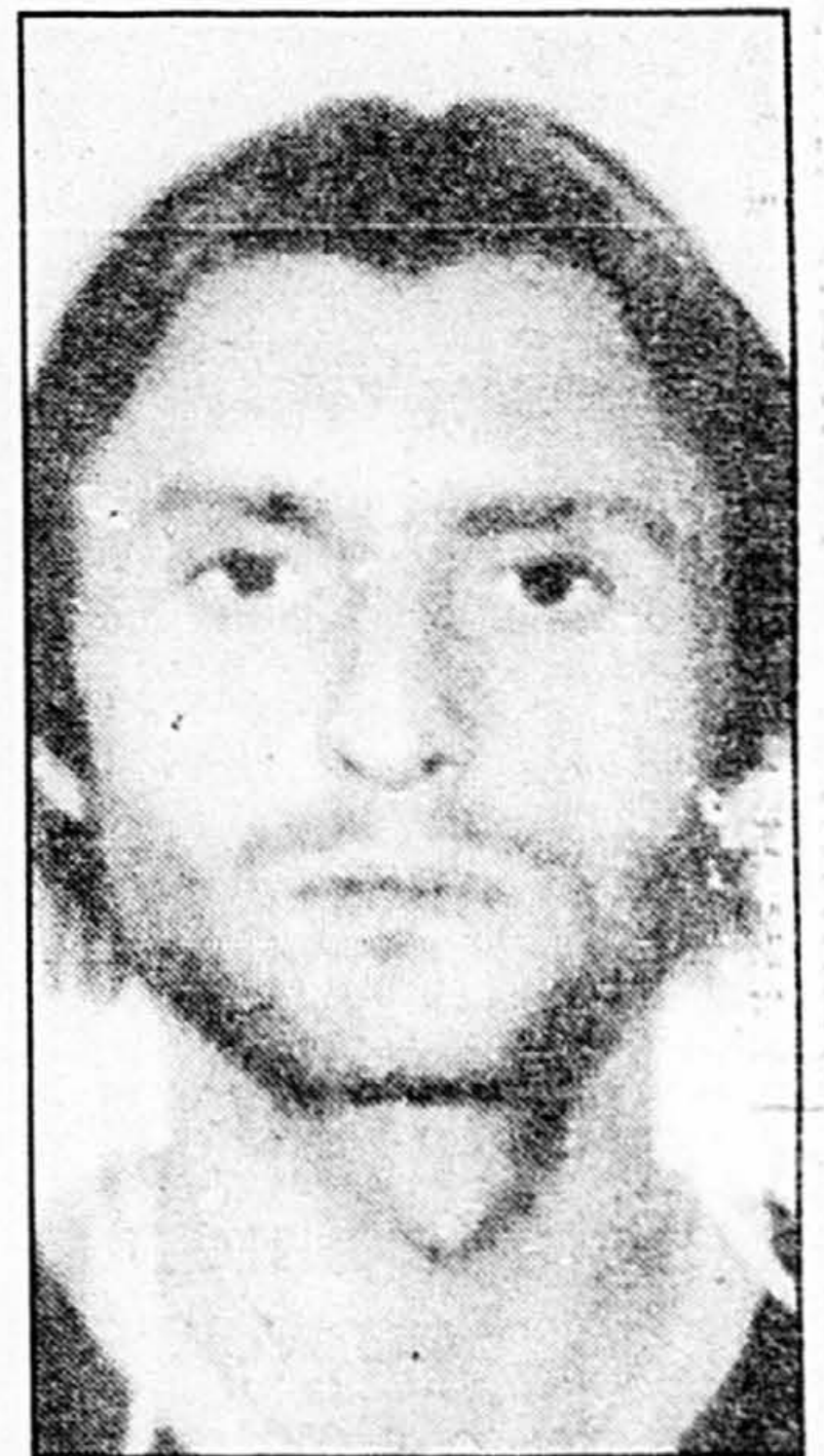
rait faire l'objet d'accusations aujourd'hui. Les deux hommes se trouvaient en liberté surveillée.

Rappelons que ce vol avait rapporté 80 000 \$ à ses auteurs. Trois voleurs masqués et armés attendaient les employés du transporteur de fonds à l'intérieur de la librairie, cet après-midi-là, et s'étaient emparés du sac contenant l'argent quand les convoyeurs étaient arrivés près du guichet automatique.

Mais il y avait aussi deux policiers en civil de la section moralité (région est), dans la librairie, venus là pour consulter des ouvrages de références sur les drogues.

Les policiers avaient donné la chasse aux voleurs, chasse ponctuée d'une vingtaine de coups de feu.

L'enquête se poursuit.



Raynald Marceau

Fin prochaine du procès-marathon du meurtrier de Nathalie Dallaire

PIERRE BELLEMARE JOLIETTE

Accusé d'un meurtre crapuleux et horrifiant, Gervais Fortin, 39 ans, est en train d'écrire une nouvelle page dans les annales judiciaires du Québec, avec son procès qui en est maintenant à sa seizième semaine.

Selon Me Pierre Loranger, le procureur chef de la Couronne au palais de justice de Joliette, on a rarement sinon jamais assisté à un si long procès dans le cas d'un seul accusé.

Au cours de ce procès, qui a débuté le 29 avril, Fortin a d'ailleurs admis devant le juge Jean Filiatreault, en présence des onze hommes et de la seule femme du jury, avoir assassiné la jeune Nathalie Dallaire, 21 ans, dont le cadavre a été trouvé, nu, sur un amoncellement de neige, le 24 janvier 1991 à Crabtree, en périphérie de Joliette.

Mais Me Robert Lacoste, qui est le huitième avocat à assumer la défense de Fortin depuis avril — il a pris ce dossier à la fin de mai — plaide l'aliénation mentale pour disculper son client.

Les jurés, qui auront passé l'été au palais de justice, entendent aujourd'hui l'adresse du magistrat avant d'entreprendre leurs délibérations dès lundi prochain.

De deux choses l'une: ils entérineront la preuve de la Couronne, soumise par Me Claude Lachapelle, qui retiennent l'accusation de meurtre prémédité, assortie d'une agression sexuelle et d'une séquestration, ou ils se rendront à l'argumentation de la défense, en acquittant l'accusé qui, le cas échéant, serait alors confié aux soins de l'Institut Pinel.

Souffrance atroce

La défense a fait témoigner deux psychiatres de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, les spécialistes Denis Claveau et Bernard Stanley-Ménard, pour étayer sa thèse. Le Dr Stanley-Ménard a livré un long témoignage qui a duré dix jours et visant à décrire Fortin comme un psychotique, souffrant d'une dépression «massive» au moment du crime.

Me Lachapelle, quant à lui, a eu recours au Dr John Wolwertz, un spécialiste du Centre de psychiatrie légale de

Montréal, qui en est venu à la conclusion que Fortin possède les caractéristiques d'un sadique sexuel.

Cette tragique histoire a commencé au Centre de main-d'œuvre du Canada, le 21 janvier 1991 à Joliette, où la jeune victime, partageant son logement avec un ami à Rawdon, était à la recherche d'un emploi.

Fortin, travailleur manuel sans emploi stable, originaire d'Alma et installé dans la région depuis quelques mois à peine, va à sa rencontre et lui offre un emploi. Il demande toutefois à Nathalie Dallaire, une jolie jeune femme discrète et sage, de le suivre en automobile jusqu'à son domicile du 504 Wilfrid-Forest, à Saint-Ligori, pour lui faire remplir un formulaire, Au 506 de la même rue, à moins de vingt mètres de là, habitent Carole Girard, l'amie de Fortin, et ses parents.

Selon divers témoignages, Fortin ligit sa victime aussitôt après son entrée dans la maison mobile qu'il habite seul, et lui fait subir, durant trois jours, les pires sévices corporels, jusqu'à ce qu'elle meurt par asphyxie, à cause du bâillon qui l'empêchait de crier.

La pathologiste Yasmine Ayroud a expliqué au jury que la victime a souffert atrocement avant de mourir, notamment en raison des nombreux coups de fouet qu'elle a reçus, le fouet étant un long fil électrique.

Pistes brouillées

On a dit durant le procès que Fortin aurait voulu se venger de sa mère biologique qui, dès son enfance, l'a abandonné à lui-même avant qu'il ne soit adopté par une famille de sa région natale, au Lac Saint-Jean. En 1987, Fortin avait déjà été condamné à 42 mois de prison pour une agression sexuelle commise un an plus tôt et il avait été mis en liberté conditionnelle en décembre 1989.

Les policiers de la Sûreté du Québec, dont l'enquêteur Yvon Beaudoin, ont donc retrouvé le corps de la victime le 24 janvier 1991, à Crabtree, à environ huit kilomètres de la maison mobile de l'accusé. L'auto de Nathalie Dallaire a cependant été retrouvée devant l'édifice municipal de Saint-Ligori, à un kilomètre de la maison mobile, ce qui était suffisant pour brouiller les pistes.

Le 31 janvier 1991, les policiers ont finalement soupçonné Fortin d'être l'auteur de ce crime, après avoir reçu certaines informations précises de la police municipale d'Alma sur le modus operandi de l'accusé.

Ils ont alors procédé à une perquisition chez Fortin qui, devant sa porte, avait déposé dans un sac à ordures contenant la culotte de la victime, son soutien-gorge et ses verres correcteurs, en plus d'une lettre de Me Gratien Duchesne, un avocat d'Alma qui s'était chargé du divorce de Fortin et de sa défense, en 1987, concernant son accusation d'agression sexuelle.

Les policiers ont également retrouvé le bâillon, un bout de tissu, chez l'amie de Fortin, Carole Girard, à une vingtaine de mètres de là. Celle-ci n'a eu connaissance de rien durant la séquestration de la victime chez Fortin. Ce dernier serait un fort joueur d'échec qui, habituellement, veillait sur la fillette de Mme Girard durant la journée et faisait les repas à la résidence de celle-ci.

Les jurés ont vu défiler 85 témoins depuis avril et, au moment d'entreprendre leurs délibérations, lundi, ils en seront à leur dix-septième semaine de procès.

Quelle chance
que vous
soyez abonné
à La Presse!

Si votre nom apparaît sur cette liste:

Mme Thibault de Châteauguay	no	210176T09
Mme Shmouth de Saint-Amable.....	no	210177S14
Mme Boisrond de Rivière-des-Prairies...	no	210532B03
M. Bissonnette de Drummondville	no	210760B05
Mme Carbonneau de Saint-Sauveur	no	210766C01
Mme Philibert de Saint-Lazare.....	no	210947P20
M. Pépin de LaSalle	no	216512P06
Mme Turgeon de Montréal.....	no	219525T01
Mme Grégoire de Montréal.....	no	219600G04
Mme Ekoe de Longueuil	no	224472E00

VOUS GAGNEZ
quatre billets
pour

TRANSIT⁹²



L'ÉVÈNEMENT DE L'ÉTÉ

Jusqu'au 12 octobre 1992
sur le bateau Fort St-Louis
dans le Vieux-Port

Dans le cadre du 350^e anniversaire de Montréal, cette exposition unique et nouveau genre vous fera vivre les grands moments du passé et de l'avenir dans les domaines du transport et des communications.

Tous les jours, jusqu'au 14 août 1992, nous publierons les noms de 10 abonnés. Ceux-ci gagneront automatiquement quatre billets pour voir cette exposition, l'événement de l'été, dans le Vieux-Port de Montréal.

La valeur totale des prix offerts est de 2 800 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.

Veuillez accorder un délai de livraison de quatre semaines.

Nos fidèles abonnés

ont des avantages!

Abonnez-vous dès maintenant

au 285-6911



La Presse

100 000 Écossais sont attendus à Montréal

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Cornemuses et danseuses folkloriques, présentations de films et de pièces de théâtre, spectacles et « bonspiel » — tournoi — de curling, de golf, de lancer de poutres et autres réjouissances typiques, les Écossais tiennent cette année, et pour la première fois, leur Festival mondial à Montréal. Ils vont ainsi participer du 13 au 23 août aux festivités du 350^e anniversaire de la métropole.

Au début des années 70, les Écossais du Canada organisaient un grand « tattoo », sorte de parade militaire, à Toronto. Cet événement n'était certes pas placé alors sous le signe de la Vieille Alliance — Auld Alliance — qui unissait, dès la fin du XIII^e siècle, la fleur de lis des rois de France au chardon des rois d'Écosse. Les deux royaumes accordaient au XIV^e siècle leur nationalité aux ressortissants de l'autre pays, le tout bien évidemment dirigé contre l'Angleterre, l'ennemi commun.

Cette été, la Auld Alliance devrait attirer 100 000 Écossais à Montréal. Les Montréalais d'origine écossaise sont un peu plus de 90 000, soit 35 000 de moins que les descendants d'Irlandais. Le plus important « tattoo » tenu depuis vingt-cinq ans au Ca-



Les cornemuses ont commencé à envahir Montréal où se déroule, jusqu'au 23 août, le Festival mondial écossais.

PHOTO JEAN GOUILLI, La Presse

nada aura lieu au Forum de Montréal, le 21 août. Canonade, participation de plusieurs régiments montréalais, dont le Black Watch (Royal Highland Regiment). Un divertissement qualifié de « total » qui mettra en évidence les similitudes des héritages culturels écossais et français.

Dans le Vieux-Port, au quai Alexandra, tous les jours de 11 heures à 22 heures, rassemblement international des clans, avec un véritable pub écossais, des kiosques des clans et des associations. Des expositions met-

tront en valeur les diverses productions d'Écosse, lainages, tartans, whiskies et équipement de golf. Un bal du Tartan aura lieu le 16 août au Reine Elizabeth, des jeux des Highlands seront présentés à l'île Sainte-Hélène, et plusieurs spectacles de variété seront présentés sur diverses scènes montréalaises.

Du 13 au 21 août, sauf le samedi et le dimanche, le public est invité à visiter le somptueux Temple maçonnique de Montréal. Une visite guidée qui permet de découvrir les fresques relatant les

début de la franc-maçonnerie au Canada. Dans la grande salle de réunion, le siège du grand maître.

« La reine Victoria elle-même s'y est assise lorsqu'elle vint au Canada », explique l'assistant grand maître de la grande loge du Québec, M. Charles Ramsey. Le siège, devenu trône à cette occasion, avait été prêté par la loge à l'Université McGill. S'il était besoin de situer les liens existants entre l'Écosse et la loge, il suffit de savoir que M. Charles Ramsey est un hôte charmant, né il y a 81 ans à Glasgow, en Écosse.

Vidéotron: retour au travail après un conflit de 2 mois

■ Des employés en grève du câblodistributeur Vidéotron sont rentrés au travail cette semaine après deux mois d'un conflit marqué par des incidents qui ont privé de service plusieurs abonnés.

L'entreprise et le syndicat représentant 310 techniciens et préposés de la Rive-Sud et de la région au nord de Montréal en sont venus à une entente pour le renouvellement de la convention collective de travail. Les hausses salariales seront de quatre p. cent pour l'année 1991, de trois p. cent

cette année et de deux p. cent l'an prochain.

Le nouveau contrat de travail aura une durée de six ans, jusqu'au 31 décembre 1996, mais la négociation reprendra à la fin de 1993 sur les clauses salariales.

Un technicien de réseau, qui s'occupe de l'entretien des installations, aura un salaire annuel de 55 000 \$ l'an prochain; un technicien de service, qui fait l'installation chez les abonnés, gagnera 49 000 \$; une préposée au service à la clientèle touchera 35 000 \$.

Les syndiqués, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, affilié à la FTQ), ont obtenu un ajustement salarial de cinq p. cent pour les femmes au titre de l'équité salariale. De plus, les travailleurs au service de Vidéotron depuis au moins quatre ans ont obtenu la sécurité d'emploi.

Un porte-parole syndical a qualifié hier l'entente de « satisfaisante », surtout au chapitre de l'équité salariale qui avait été le déclencheur du conflit.

Le conflit de travail, qui avait débuté le 5 juin, a été marqué de quelque 200 pannes ayant affecté plusieurs dizaines de milliers d'abonnés du câble. La compagnie a accusé les grévistes de sabotage et un syndiqué a été congédié pour avoir sectionné un câble à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le protocole de retour au travail prévoit que le congédiement de cet employé fera l'objet d'un arbitrage.

SONY
Filmez vos souvenirs d'été...

999.95
CCDTR51

1199.95
CCDTR71

1499.95
CCDTR81

SAINT-HUBERT 3256 Grande-Allee, 678-3430, *871-8407
BROSSARD 8025 boul. Taschereau, 443-4488
GRANBY 31 Evangéline, 378-0139

ATELIERS ÉLECTRONIQUES
BROSSEAU
Du service de l'expertise sur place

Caméra stereo haute-fidélité
CCD-TR51
*3 lux
*Télécommande
*AMF Hi-Fi stereo
*Zoom x 6 avec macro
CCD-TR71
*Zoom x 10 avec audio-féquence toutes fonctions
*Télécommande
*Clairage minimum de 2 lux
*Camera numérique de 10 bits
CCD-TR81
*Enregistrement retour en arrière Hi-Fi
*Télécommande
*AMF Hi-Fi stereo
*Zoom x 8 avec macro

electro max

SANTÉ

Médecines alternatives

ALIMENTATION

CULTURE BIOLOGIQUE CERTIFIÉE: fruits et légumes frais - herbe de blé et germinations - plats cuisinés congelés livrés à domicile ou au bureau. Manger BIO, c'est manger en confiance. Rens.: (514)342-8301.

CHIROPATRIQUE

MIEUX-ÊTRE: pour vos maux fonctionnels, chroniques ou aigus. Retrouvez votre sensation de bien-être par la kinésiologie appliquée. Français et anglais. Renseignements et rendez-vous, téléphonez au 628-7014.

PIERRE STE-MARIE, D.C.: Service de radiologie sur place. Membre de l'Ordre des chiropraticiens du Québec. 20% de réduction aux plus de 60 ans. 255-7331 (Métro: Vau)

CONSEILLERS EN SANTÉ

FORMATION - LE CENTRE D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE de l'Alliance des Professeurs et Enseignants en Pratiques Alternatives de Santé du Québec (Tronc commun) offre, en collaboration avec l'Institut de Santé Élity (Prenez en main votre santé), une formation complète, une fin de semaine sur deux, de sept. 1992 à juin 1993 (700 heures). Programme disponible sur demande. Pour information: (514)499-9975.

EMPL-FC

COURS D'HYPNOSE: Vous serez capable d'hypnotiser en moins de 2 mois à raison d'une leçon/semaine pendant 10 semaines. Le cours est également avantageux pour acquérir un meilleur contrôle de soi ainsi qu'une plus grande connaissance et une plus grande confiance en soi tout en apprenant les techniques hypnotiques. Les résultats sont garantis. Prochaine session en septembre à Granby, Sherbrooke et Montréal. Programmes disponibles. Pour renseignements: Luc Desloges ou (514)378-0348.

DENISE ROUSSEL, Ph.D.: psychologue transpersonnelle, Psychologie du sacré; la psi, croissance du soi ou Soi. Pour professionnels de la santé, de la relation d'aide. Soirées d'info les 5, 12 et 19 octobre. Tél.: Esther, 270-6672.

HOMÉOPATHIE

ÉCOLE / CLINIQUE: Programme de formation professionnelle et clinique. Horraire ou choix: jour, soir ou fin de semaine. Soirée d'information gratuite. Demandez notre brochure gratuite au Centre de Techniques Homéopathiques: (514)277-1007.

MÉDECINES DOUCES

CLINIQUES SANTÉ LÉVESQUE: SERVICES ALTERNATIFS POUR MALADIES DÉGÉNÉRATIVES (cancer, sclérose, sida, etc.). Programme intensif de gestion de santé comprenant: Acupuncture, Homéopathie, Massothérapie, Conseils Alimentaires, Visualisation créatrice, Relation d'aide, Stimulation du système immunitaire. 714-X disponible sur demande. Situées à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information: (514)348-4305

LE COLLEGE DES MEDÉCINES DOUCES: propose un enseignement disponible à distance et à votre rythme, avec ateliers, séminaires, assistance téléphonique, et stages cliniques, pour une formation complète de PRATICIEN DE LA SANTÉ, modules d'Homéopathie, d'énergétique et de médecine naturelle. Accréditation du ministère pour impôts. Demandez le guide de l'étudiant. Soirée d'information gratuite. Consultations pour la famille (frais de dossier seulement). Tél.: (514)528-5501, 1160, boul. St-Joseph E., #105, Montréal Qué. H2L 1L5.

LIBER-STRESS: exercices doux et techniques respiratoires, visualisation, relaxation; découvrir une nouvelle énergie en soi, être au pouvoir de soi et être bien avec une énergie nouvelle. Pour renseignements: Centre Énergie-Vie 722-0884.

MUSIQUE, CROISSANCE ET CRÉATIVITÉ

LISE ROY. (M.A.) Musicienne, professeur, thérapeute, fondatrice de Musique et Croissance. Groupe créativité, guérison, thérapie individuelle. Libérez votre créativité dans la joie, l'authenticité, l'amour. Approche multi-média. Accessible à tous niveaux. Tél.: 523-7517.

NATUROPATHIE

FORMATION: l'École d'enseignement supérieur de naturopathie du Québec (EESNQ) offre un programme d'étude complet sur les fondements et la pratique clinique naturopathiques. Cours dispensés à Montréal (514)523-7466 et à Québec (418)682-2446.

MENOPAUSE DOUCE: L'Académie naturopathique Johanne Verdon et Ferni 2000 offrent un cours sur la naturopathie et la ménopause les 29, 30 août. Comment réduire les chaleurs avec les plantes, prévenir l'ostéoporose. Rés.: 272-0018.

PSYCHOTHÉRAPIE

CRÉATIVITÉ: * Groupe: voyage intérieur par les arts visuels. Approche supportant pour gagner de l'assurance en sa créativité. * Individuel: voir clair et s'accepter pour évoluer. Diana Patit, TRA, Membre CITRAC. Tél.: (514) 279-3385

PRODUITS NATURELS

ALGUE SUPER BLUE GREEN: produits de santé uniques pour votre bien-être physique, mental, financier. Nous sommes différents. Possibilité nouvelle orientation aux distributeurs indépendants. Bienvenue (514)255-9315

LE MARCHÉ NATURISTE: aliments bio, en vrac, prêts à manger, tisanes, poultes de grain, produits de la chèvre, vitamines, suppléments, produits de beauté santé, livres, revues. Spéciaux en magasin. Âge d'or: 10% de rabais. Situé au 1278, rue Jean-Talon Est (métro Fabre ou Jean-Talon). Tél.: 279-3709.

SHAKLEE: (agent ind.) Protéine, vitamines, minéraux, fibres. Nettoyants biodégradables. Cosmétiques (non testés sur les animaux). Spéciaux du mois - Produits en harmonie avec la nature et la santé. Livraison: (514)733-0550. Rive-sud: (514)653-9906.

PHYTOTHÉRAPIE

COURS DE PHYTOTHÉRAPIE: L'Association québécoise de phytothérapie (A.Q.P.) et les Laboratoires Vachon vous invitent à vous inscrire à la session d'automne 1992 au cours de phytothérapie diffusé à travers la province. Vous apprendrez à mieux connaître votre organisme, ses besoins et comment en prendre soin d'une façon naturelle. Soirée d'information gratuite le 26 août à 19h30. Tél.: 733-5644.

FORMATION: prévention de la maladie à l'aide de plantes médicinales. Tout apprendre sur la santé. Connaître les plantes médicinales qui ont des valeurs curatives. Étudier le corps et son fonctionnement. Comprendre les problèmes de santé. Pour votre culture personnelle ou en faire une profession. Pour renseignements: Centre Énergie-Vie 722-0884.

RÉFLEXOLOGIE

MASSAGE RÉFLEXOLOGIQUE DES PIEDS: avec chaque session bénéficiez d'une séance gratuite avec appareil neurostimulateur HORIZON TENS. Renseignements: (514)342-8301.

SEXOLOGIE

YVES LONGPRÉ, sexologue et psychotérapeute. Quelque soit le problème sexuel présenté, thérapie individuelle ou de couple. Sur rendez-vous. 1497 St-Joseph Est, Montréal 522-4535. Aussi bureau à Granby et à Sherbrooke (514)777-1945.

VACANCES SANTÉ

MAISON DE JEÛNE: sur les bords du lac MATAMBIN. Cures Santé: jeûne, jus frais, cuisine végétarienne. Repos, massages, tourbillon, irrigation du colon. Hébergement: 40 à 70 \$ jr/pers., non-fumeur. Pour détails: Clinique Santé-Soleil, Georgette Pâquet-Grenier N.D., St-Damien de Brandon, J0K 2E0. Tél.: (514)835-2616.

VAL SANTÉ INC. MAISON DE REPOS: Surveillance professionnelle constante. Pour se reposer, perdre du poids rapidement, cesser de fumer, retrouver le sommeil; pour des problèmes digestifs, du peau, d'asthme, d'arthrite, de cholestérol et autres... JEÛNER: la solution à vos problèmes de santé. JEÛNE ET CURE DE JUS FRAIS dans une ambiance sereine et confortable. Vos hôtes à Val Santé: Madeline Marin et Martial Melançon, hygiénistes. Info: 7676 Chemin Pelletier, c.p. 655, Rawdon (Québec). Tél.: (514) 834-8484.

Si vous désirez annoncer dans cette rubrique, communiquez avec Josée-Anne Lemaire au (514) 285-6985 ou 1 800 361-0179

Olad Mohamed restera détenu jusqu'à son expulsion

« Je ne peux me convaincre de votre honnêteté », lui dit le juge

MATHIAS BRUNET

Pour la quatrième fois en un mois, Olad Mohamed n'a pas eu gain de cause devant un arbitre. Il demeurera au centre de détention d'Immigration Canada pour au moins une autre semaine, à moins qu'on ne réussisse à le réexpédier à Djibouti d'ici là.

Hier, le verdict du juge Pierre Lapointe a été dur et sans équivoque envers celui qui se dit Somalien et non Djiboutien: «Olad Mohamed, je ne peux me convaincre de votre honnêteté. Vous semblez vouloir utiliser tous les trucs possibles pour demeurer au pays. Vous resterez détenu jusqu'à ce que les autorités d'Immigration Canada procèdent à votre expulsion.»

Documents incriminants

Plusieurs éléments ont été retenus par le juge Lapointe pour rendre sa décision. Le premier, c'est que lors de l'arrivée de l'homme de 32 ans au Canada, en juillet 1989, les agents de l'immigration

ont retrouvé dans ses valises des preuves d'identité djiboutiennes de même que des chèques au nom de Mohamed Ahmed Aouled.

Olad Mohamed rétorque que ces documents ont bel et bien été retrouvés dans sa valise mais qu'ils appartiennent à un ami qu'il a aidé à Djibouti. Ces papiers auraient été laissés par mégarde dans une pochette de sa valise.

Pourtant, un autre document saisi par Immigration Canada à la même époque prouverait le contraire. En effet, à l'endos d'une photo d'Olad, qui est jointe à un document attestant de son appartenance au «Somalian National Movement», est inscrit le nom de Mohamed Ahmed Aouled. Cette preuve a été déposée par les représentants du ministère seulement la semaine dernière.

À sa décharge, Olad Mohamed affirme qu'il n'a jamais entendu parler de cette photo avant la semaine dernière et que cette signature n'est pas la sienne. Il avance même une accusation lourde de

conséquences: il pourrait s'agir, selon lui, d'une machination de la part d'Immigration Canada pour ne pas perdre la face dans cette histoire.

Cependant, les représentants du ministère ont apporté comme élément de preuve cinq pages de notes manuscrites prises le 30 juillet 1989 par un agent d'immigration qui font état d'une longue discussion entre ce dernier et M. Mohamed au sujet de cette fameuse photo. Celui-ci a révélé qu'il y avait bien eu entrevue à l'époque mais qu'on n'avait jamais fait allusion à cette photo.

L'avocate d'Olad, Maric-Josée Blain, a mentionné que si son client avait l'intention de se forger une fausse identité, il aurait été assez fûté pour se débarrasser des documents provenant de Djibouti et il n'aurait certes pas employé une de ses photos portant un autre nom. En outre, elle se demande sérieusement pourquoi Immigration Canada a ressorti cette pièce à conviction la semaine dernière seulement, alors que

les fonctionnaires étaient au courant depuis trois ans.

Quelques espoirs

Il reste quelques espoirs dans le clan du réfugié. Mme Blain va demander à la Cour supérieure dans les prochains jours de réviser la décision de détenir son client, qu'elle juge arbitraire. Aussi, l'épouse de M. Mohamed devrait obtenir son statut d'immigrante reçue d'ici quelques mois, ce qui lui permettrait de parrainer son mari. En ce sens, l'avocate tentera d'intervenir auprès du ministre Bernard Valcourt pour éviter une déportation inutile.

Du côté d'Immigration Canada, on poursuit les pourparlers avec le gouvernement djiboutien et on tente également de prouver la véritable identité d'Olad Mohamed auprès des forces policières djiboutiennes.

Hier en fin d'après-midi, Olad Mohamed a quitté la cour complètement abattu, accompagné de deux gardes de sécurité. «Moralement, c'est la catastrophe. Mais je tente de garder un peu d'espoir», a-t-il confié.

Jocelyne Champagne retourne en prison

Elle refuse de dire au juge où elle a caché sa fille

PIERRE BELLEMARE

Jocelyne Champagne, 43 ans, vient d'être condamnée à purger une deuxième peine d'emprisonnement pour outrage au tribunal, parce qu'elle refuse obstinément de dévoiler l'endroit où elle a caché sa fille Caroline, cinq ans, dont la garde légale revient de plein droit à son ex-mari.

Le juge Paul Corriveau, de la Cour du Québec à Baie-Comeau, lui a déjà imposé une sentence de prison de trente jours, le 18 juin dernier, puis que Mme Champagne a défié le tribunal en ne confiant pas à la Protection de la jeunesse sa fillette, atteinte d'un retard mental.

Le même magistrat a prononcé, le 3 avril, un jugement de divorce dans lequel il accordait la garde de la fillette à son père, et ce malgré l'absence en cour de Mme Champagne.

À Baie-Comeau, avant-hier, le juge Corriveau a prononcé, cette fois, une sentence de soixante jours de prison devant Mme Champagne qui, se terrant dans son mutisme, a carrément refusé de répondre aux interrogations de Me Brigitte Gauthier, l'avocate du père de la petite Caroline.

En outre, le grand-père maternel de Caroline, âgé de 77 ans, (Robert), a été mis à



Caroline Champagne

l'amende — 100 dollars — parce qu'il a également escamoté le système judiciaire, en évitant les questions de Me Gauthier et du magistrat.

La grand-mère maternelle, résidant à Baie-Comeau, mais disparue dans la nature depuis quelques mois, est toujours recherchée par les policiers qui ont reçu un mandat d'arrestation contre elle.

Enfin, la soeur de Mme Champagne, Diane, s'est engagée à fournir des renseignements éventuellement sur la petite Caroline, après avoir été menacée d'emprisonnement pour outrage au tribunal. Le juge Corriveau lui a ordonné de transmettre toute information utile pouvant conduire à la découverte de la fillette de cinq ans.

Hippodromes: Picotte trouve les contrôles suffisants

KARIM BENESSAIEH

Même si le dopage des chevaux suscite tout un émoi dans les milieux des courses, le ministre québécois de l'Agriculture, Yvon Picotte, ne voit toujours pas la nécessité d'imposer des contrôles plus stricts dans les hippodromes. «Les règlements sont déjà très sévères, excessivement sévères, a-t-il déclaré hier en entrevue. Il faut qu'ils le soient, mais il faut également faire la part des choses.»

Un rapport confidentiel commandé par la direction de l'hippodrome Blue Bonnets dénonçait pourtant l'usage abusif de stupéfiants administrés aux chevaux pour améliorer leurs performances. Ce document a été déposé le 3 décembre 1991.

Trois jours après, la Sûreté du Québec investissait les hippodromes de Montréal et de Trois-Rivières, dans le cadre d'une vaste offensive visant à éliminer le dopage des chevaux de course. L'opération s'est soldée par l'arrestation de plusieurs entraîneurs et conducteurs de chevaux, en plus de la saisie de drogues et de seringues.

Ces drogues ne seraient toutefois pas destinées à améliorer la performance des chevaux, prétend le ministre. «On m'a dit que, dans certains cas, les poli-

ciers avaient saisi des choses qu'on retrouve dans toutes les écuries du Québec. Ça va être inquietant si des accusations sont portées, parce que tous les agriculteurs du Québec vont devoir fermer leurs écuries!»

Il donne l'exemple des vermifuges pour les chevaux, qui seraient considérés par les lois actuelles comme des substances «repréhensibles» qui peuvent conduire à une accusation de dopage. «Il

faut faire attention à ça, ajoute M. Picotte. Il faut démystifier cette histoire de dopage.»

Il minimise également le fait que, de février à juin 92, onze vétérinaires ont été reconnus coupables par leur corporation d'avoir pratiqué des actes «repréhensibles» dans divers hippodromes du Québec. La plupart des infractions avaient trait à la possession ou à l'injection de stéroïdes.

«Sur 1 000 tests de dopage ef-

fectués par Agriculture Canada, seulement trois sont positifs, rappelle le ministre. Ce n'est pas concluant pour dire qu'il s'agit là d'une pratique courante.»

Le ministère de l'Agriculture attend actuellement la conclusion de l'enquête policière pour entreprendre toute démarche. «Il est possible qu'il y ait un problème de dopage, reconnaît-il. Quant à le régler, c'est une autre paire de manches.»

Prise d'otages à Repentigny

La Sûreté du Québec tentait de raisonner un homme armé qui s'était enfermé dans sa résidence, à Repentigny, après avoir pris en otage son ex-femme et sa fillette de quatre ans, hier soir.

L'individu, en instance de divorce, est entré dans sa maison armé d'un fusil et en état d'ébriété avancé, pour menacer sa femme de 31 ans et sa petite fille, peu avant l'heure du souper.

La femme et son enfant ont heureusement fini par lui échapper, vers 18h. Une cinquantaine de résidences voisines ont été évacuées et les policiers tentaient de reprendre la communication avec le désespéré, en fin de soirée.

Aucun coup de feu n'avait été tiré à ce moment-là.

Cinq morts dans un carambolage

Presse Canadienne

MATTAWA, Ontario

Cinq personnes ont été tuées et trois autres blessées à la suite d'un carambolage impliquant plusieurs camions sur la route Trans-Canadienne hier matin à une soixantaine de kilomètres de North Bay.

La route a été fermée dans les deux directions.

Un épais brouillard couvrait la région au moment de l'accident.

Fondation québécoise du cancer

Hôtelierie de Montréal
2075, rue des Chaplains
Montréal (Québec) H3K 2R1
Tel: (514) 527-2194



La Fondation québécoise du cancer accueille dans ses deux hôteleries les personnes en traitement contre le cancer.

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez inscrire votre carte de membre auprès de:
SNCA, 5215, rue Talbot, Montréal (Québec) H3T 1Y4

POURQUOI ATTENDRE LES RABAIS!

Chez Eaton, nous ne majorons pas les prix pour vous offrir des rabais par la suite

Le pull Eaton: l'allure mode de la saison à prix très avantageux!

Le pull Eaton à col cheminée est l'un des éléments indispensables de votre garde-robe automnale. Aussi élégant que chaleureux, il est confectionné en mélange d'acrylique et de laine et se présente en cinq coloris ravissants: rouge, doré, pourpre, crème ou noir. Tailles: petite, moyenne ou grande. Une exclusivité Eaton.

2900
TOUS LES JOURS

Vendu à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des pulls pour dames, 246. Venez ou composez: 284-8484

CORRECTION

Encart Eaton Rentrée de classe 1 dans La Presse du mercredi 5 août 1992.

Page 23 B. Chemise Levi's genre combinaison. Offerte dans certains magasins seulement.

Page couverture D. Haut Levi's à capuchon. Non offert.

Eaton s'excuse de tout inconvénient.



EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Inauguration des Fêtes gourmandes, une immense foire de la bouffe

KARIM BENESSAIEH

■ Après les Canadiens et l'humour, la spécialité de Montréal pourrait devenir la gastronomie.

C'est du moins le rêve des organisateurs des Fêtes gourmandes internationales, une immense foire de la bouffe qui a été inaugurée hier à l'île Notre-Dame. Les gloutons croiront avoir un

aperçu du paradis: des dizaines de kiosques, de chapiteaux et de comptoirs sont consacrés à cette passion française que l'on voudrait importer ici. Homards fumants, sorbets, fromages délicats et vins se disputent les yeux et les narines des passants. Et dire que ça dure jusqu'au 23 août et que l'entrée est gratuite!

«Montréal avait besoin d'une réputation de bonne chère, a déclaré Jacqueline Vézina, présidente des Fêtes et instigatrice du projet. Aujourd'hui, la réputation prend naissance.»

Mme Vézina explique avoir eu cette idée il y a deux ans. Malgré son physique plutôt menu, elle a toujours été attirée par la bonne chère et souhaitait ardemment

communiquer cette passion aux autres. Elle est donc allée voir le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, convaincue que son projet était «bon et délicieux».

«Je lui ai répondu qu'il n'en était pas question, a avoué le ministre Picotte. J'ai même tout fait pour tenter de la décourager, en lui répétant qu'il lui fallait des partenaires.»

La gourmande Jacqueline a finalement trouvé une table à sa mesure: celle du maire Doré, bien garnie pour les Festivités du 350^e anniversaire. «Il nous manquait quelque chose, pour que ce soient de vraies fêtes: les plaisirs de la gastronomie, a expliqué Jean Doré. Aujourd'hui, la table

est mise sur un kilomètre de long.»

La Foire gourmande, en plus d'être un lieu où l'on absorbe de la nourriture, permet également de la digérer. Plusieurs activités se déroulent simultanément sur le site, des groupes de musique folklorique aux jongleurs de feu. Une réelle ambiance de fête semblait planer hier sur l'île Notre-Dame. Les panses bien remplies ou sur le point de l'être devaient en être partiellement responsables.

«La réponse du public a été exceptionnelle, se réjouissait Mme Vézina, qui estime le nombre d'entrées à 25 000 des hier. Quelqu'un m'a même dit que ça lui rappelait l'Expo 67, avec ses mé-

tros blocs et ses foules nombreuses.»

La revalorisation du site de l'Expo est l'un des chevaux de bataille de l'administration Doré. Le maire ne s'en cache pas, l'inutilité de cet îlot de verdure à cinq minutes de Montréal le déprime. «Il faut se réapproprier et redécouvrir ce site», a-t-il déclaré.

La Ville de Montréal a donc fourni 100 000 \$ au comité des Fêtes gourmandes, en plus de lui donner accès à l'île Notre-Dame. Il s'agit de la seule subvention dont ait profité cet événement, le reste du budget «de quelques millions», selon Mme Vézina, provenant de commanditaires.

Popsicle
10¢ + taxes
chocolat 13¢ + taxes
Perrette

En bref

INCENDIE A SHAWINIGAN

■ Le feu a dévoré trois immeubles dans la nuit de jeudi sur l'avenue St-Marc, à Shawinigan, jetant sur le pavé huit familles et causant des dégâts évalués à quelques centaines de milliers de dollars. Alerté peu avant 2h du matin, les pompiers de Shawinigan, aidés par leurs confrères de Grand-Mère et de Saint-Gerard-des-Laurentides, ont pu venir à bout de l'incendie qui avait pris naissance dans un immeuble désaffecté et barricadé depuis qu'il avait été la proie des éléments, en décembre dernier. Selon le directeur du service de la sécurité publique de Shawinigan, Raymond Richard, les flammes ont gagné rapidement toute la partie arrière de l'ancienne maison de six logements. Au bout de trois heures d'efforts, les sapeurs avaient maîtrisé l'incendie, mais trois immeubles avaient été complètement détruits. Ils ont toutefois réussi à sauver deux autres immeubles, situés de chaque côté, grâce au maintien de véritables murailles d'eau qui séparaient les bâtiments en feu des maisons voisines.

LE DÉPUTÉ ROCHELEAU ÉPOUSE SON ASSISTANTE

■ Défiant les règles parlementaires des Communes, le député de Hull-Aylmer Gilles Rocheleau a épousé son assistante, Mme Hélène Roy, à Hull, hier. «Notre amour ne pouvait plus attendre», a déclaré le député du Bloc québécois à sa sortie de l'église Saint-Joseph où une pignée d'amis intimes attendait les nouveaux mariés. «Je suis très heureuse, ça fait tellement longtemps qu'on attend», a ajouté Mme Roy, qui espère que les autorités de la Chambre des Communes feront preuve de bon sens en fermant les yeux sur leur situation. Depuis deux ans, le député de Hull-Aylmer voulait savoir s'il enfreindrait les règlements des Communes en épousant son assistante, Mme Roy, avec laquelle il vit depuis plusieurs années. «C'est par fair-play que je leur ai demandé si on pouvait se marier. Je n'ai jamais eu de réponse claire, mais je ne laisserai pas les Communes gérer ma vie privée», explique M. Ro-

cheleau. Les règles parlementaires actuelles interdisent aux députés fédéraux d'embaucher à leur bureau de comté ou à celui des Communes leur conjoint, leurs enfants ou quelque autre membre de leur famille.

VENTE DE COUTEAUX INTERDITE AUX ADOS

■ La vente de couteaux aux moins de 18 ans et le port d'armes blanches seront interdits sur le territoire de Hull. Imitant la ville d'Ottawa, le conseil municipal de Hull, réuni en comité général, a donné son accord de

principe à de tels règlements, qui devraient être adoptés lors du conseil de mardi prochain. Le conseiller Claude Bonhomme, président du Comité du renouveau de la promenade du Portage, a présenté les deux résolutions au conseil. Le contrôle du port d'armes blanches avait été recommandé par le comité, en février dernier, a précisé le conseiller. Il sera donc interdit à toute personne de se trouver dans un lieu public, une rue, un parc, en ayant sur soi un couteau, une épée, une machette ou tout autre objet similaire, sans excuse raisonnable. L'amende sera de 200 \$.

VENTES DE CIGARETTES EN DÉCLIN

■ Les ventes de cigarettes sont sur le déclin depuis 1988 dans le monde mais le tabagisme continue de croître dans certains pays du Tiers-Monde, selon un rapport publié mercredi par le «Worldwatch Institute», un groupe privé de recherches sur les questions sociales. La production mondiale de cigarettes, qui avait triplé depuis 1950, a chuté de 1,5 pour cent dans le monde depuis 1988. Ce qui représente tout de même 5,45 billions de cigarettes vendues en 1991.

RÉSULTATS
Loto-Québec

649 Tirage du 92-08-12

3	4	20	22	33	46
---	---	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 19

Banco Tirage du 92-08-13

2	4	8	10	11
23	26	28	37	39
41	46	49	50	55
57	58	60	61	62

Prochain tirage: 92-08-14

Extra Tirage du 92-08-12

NUMÉROS	LOTS
983972	100 000 \$
83972	1 000 \$
3972	250 \$
972	50 \$
72	10 \$
2	2 \$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Importateur de Reproductions Antiques Européennes

Pour un temps limité, économisez jusqu'à **50%**

Meubles décorés à la main

Mobilart c&r Inc.
L'une des plus importantes salles d'exposition de designers au Canada.
aussi disponible sofa en cuir et tables de salle à manger en travertin
Vente au prix de gros. (Stock local disponible)
6529, boul. Décarie (coin Plamondon) (514) 344-1400
Autoroute Décarie, sortie Queen Mary ou Jean-Talon

avis de rachat

AUX DÉTENTEURS DES OBLIGATIONS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (CANADA)

30 000 000 \$ CAN.
7,50 % échéant le 15 septembre 1993
Série AV

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA PRÉSENTE, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la Province de Québec procédera au rachat le 15 septembre 1992 de la totalité des obligations de la série AV (datée du 15 septembre 1968) 7,50 % échéant le 15 septembre 1993 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 27,954,000 \$ au prix de 100 %, plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 15 septembre 1992 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la Province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur, s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 15 septembre 1992 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances
Daté à Québec
Ce 14 août 1992

Québec

Venez profiter de nos **SUPER ESCOMPTE** sur notre nouvelle gamme de produits **THOMAS CRAPPER**

Spéciaux en vigueur jusqu'au 29 août 1992.

CATALOGUE 64 PAGES DE SPÉCIAUX DISPONIBLE À NOTRE MAGASIN!

Toilette WINSTON 1222L

RÉSERVOIR ANTI SUINTAGE

Siège non inclus
App. ACNOR
Blanc, os, gris
Correspondant American Standard.

Blanc - PSM: 152.15
SPÉCIAL 69⁵⁹\$

Couleurs - PSM: 174.83
SPÉCIAL 87⁴⁰\$

ÉPARGNEZ JUSQU'À 52%

Lavabo Pedestal VICTORIA Jr. 250

19 1/4" x 17 1/2" - 4"
App. ACNOR
Blanc, os, gris
Correspondant American Standard

Blanc - PSM: 111.28
SPÉCIAL 55⁶⁵\$

Couleurs - PSM: 133.00
SPÉCIAL 66⁵⁰\$

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

RAYMOND LÉPINE inc.

8755 Langelier
St-Léonard, Montréal, Québec
(AU NORD DE MÉTROPOLITAIN, SORTIE 78, À L'OUEST DU BOUL LOUIS-H LAFONTAINE)
(514)326-2060

HEURES D'AFFAIRES
FERMÉ TOUS LES LUNDIS
Mardi, Mercredi 9h00 à 17h00
Jeudi, Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

ou Bruncher ce week-end

CHEZ ALEXANDRE: Un décor de café-terrasse parisien avec banquettes de cuir, nappes blanches et argenterie. Brunch comprenant mini-croissants, terrine de légumes, saumon fumé, champagne avec jus d'orange, oeufs bénédicte, omelettes, fruits frais, crêpes, saucisses, dessert et café, pour seulement 13,75\$. rés: 288-5105, 1454, rue Peel.

EL TORO: Buffet familial servi aux jardins terrasse. Garderie gratuite la midi. Rôti de boeuf, crevettes, saumon fumé, etc. 12,95\$ - 4,95\$ pour enfants de moins de 10 ans. Rés.: 387-7367, 1647, rue Fleury est.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, brunch déjeuner 7h30 à 10h, 9,75\$. samedi midi, déjeuner table d'hôte 20,50\$. Dim., brunch gourmand 11h à 14h30, 24,50\$. 584-2231.

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE: Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvriront. Brunch gourmand de 11h à 15h, 16,50\$/pers. 467-4477.

LE TOIT ROUGE: Dimanche: Journée familiale avec son brunch et buffet du soir. Venez savourer notre fabuleux BUFFET CHAUD ET FROID À VOLONTÉ. Chaud: Rôti de boeuf, casseroles de fruits de mer, filet de poisson, lasagne. Froid: Variété de viandes, charcuteries et salades. Notre savoureux comptoir de desserts, fruits frais, fondue au chocolat. Brunch du dimanche: de 11 h à 14 h 30, adultes: 13,95\$, enfants: 5,95\$. Buffet du soir: des 17 h à 20 h 30, adultes: 13,95\$, enfants: 5,95\$. 5440, Sherbrooke est, au coin de l'Assomption, en face du village Olympique. Réservations: 259-3748. Stationnement gratuit.

SI VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, APPELEZ (514) 285-7062

Le traversier quitte le quai alors qu'un véhicule embarquait: deux morts

d'après CP

NANAIMO, C.-B.

Une mère et sa fille ont perdu la vie, hier, lorsque le traversier sur lequel leur minivan se disposait à monter a brusquement quitté le quai, arrachant la rampe de chargement sur laquelle le véhicule s'était engagé et précipitant celui-ci à l'eau.

Les victimes sont Lorraine Askew, 39 ans, d'Edson, Alberta, et sa fille de 10 ans, Tara Leigh.

Une autre fille, âgée de 13 ans, a été hospitalisée à Vancouver dans un état critique. Le père, sa mère et une fillette de onze ans qui voyageait avec la famille se trouvent dans un état satisfaisant à l'Hôpital général de Nanaimo.

La camionnette, qui était suivie d'autres véhicules, avait emprunté la rampe d'accès lorsque la sirène du bateau retentit et que celui-ci commença à appareiller. La rampe de chargement sur laquelle se trouvait le minivan se détacha du bateau, et le véhicule s'écrasa dans neuf mètres d'eau.

Selon des témoins, le véhicule emboutit le traversier dans sa chute, puis fut projeté contre le quai par les hélices du bateau.

La police a fait savoir que l'un des occupants du véhicule avait été projeté hors de celui-ci durant sa chute, et que deux autres étaient réapparus à la surface de l'eau immédiatement après l'accident. Les trois derniers occupants, dont les deux victimes, ont été repêchés par des agents de la GRC.

Le traversier, le *Queen of New Westminster*, revint immédiatement au quai et fit débarquer tous ses passagers.

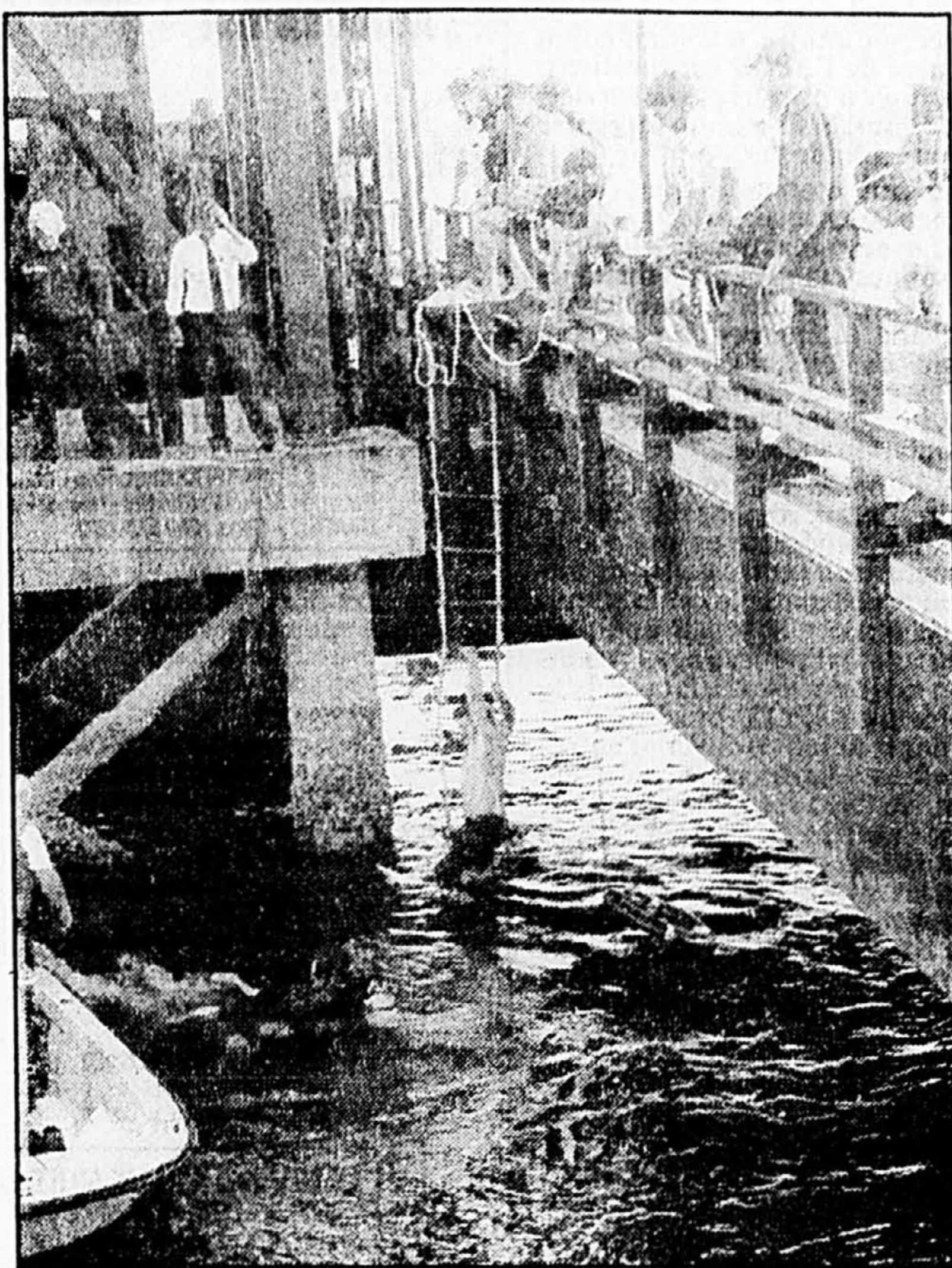


PHOTO PC

Les secouristes ont réussi à sauver quatre des six occupants d'un minivan qui a été projeté à l'eau lorsque le traversier sur lequel il se disposait à monter quitta brusquement le quai. Une mère de famille et sa fille de 10 ans ont perdu la vie dans cette tragédie.

Deux coups de téléphone pour mettre fin à six mois d'attente

JEAN-FRANÇOIS GAZAILLE

Deux petits coups de téléphone auront mis fin à six mois d'angoisse et de désespoir.

Lalaine Richer, une résidente permanente du Canada d'origine Philippine, en visite chez ses parents en février dernier, avait perdu son visa d'immigration. Elle a dû patienter six mois avant qu'on lui en délivre un second avant-hier, à la suite d'une brève conversation téléphonique entre une employée des Archives nationales à Ottawa et une fonctionnaire de Montréal d'Immigration Canada.

Une conversation qui, étrangement, est survenue après que le représentant de *La Presse* eût raconté au fonctionnaire l'histoire de Mme Richer.

Mercredi dernier, Jean-Claude Richer a contacté *La Presse* pour faire part de ses inquiétudes. Le 22 février 1992, lui, sa femme et sa fillette, débarquent à San Carlos, un village situé sur l'île de Negros, qui fait partie de l'archipel des Philippines.

Or, quelques jours avant leur arrivée, un incendie avait complètement ravagé le village. Ils ont alors quitté l'endroit et erré aux alentours, demandant l'hospitalité à des amis. C'est probablement lors de ce va-et-vient que Lalaine Richer a perdu son visa d'immigration.

Début mars, elle contacte l'ambassade canadienne à Manille. On lui fixe un rendez-vous pour le 13 mai. L'attente est longue, tout comme le trajet. Il faut endurer 23 heures de bateau pour se rendre de l'île Negros jusqu'à celle de Nebu, puis jusqu'à l'île de Manille. Entre-temps, le 8 mars, Jean-Claude Richer est retourné à Longueuil. Il ne se doutait pas qu'il devrait attendre plus de six mois avant de revoir sa femme et sa fillette.

Les fonctionnaires de la mission diplomatique ont assuré Mme Richer qu'elle obtiendrait bientôt une copie de son visa d'immigration qui lui avait été délivré par eux le 10 septembre 1990 et dont ils détenaient l'original. Mais les choses ne se sont pas passées aussi simplement.

Des pressions du député Nic Leblanc, des démarches auprès des bureaux d'Immigration Canada à Longueuil et des appels téléphoniques à l'ambassade canadienne de Manille n'ont pas fait bouger les choses d'un poil.

«L'agent d'Immigration Canada m'a expliqué qu'il ne pouvait rien faire», a affirmé M. Richer.

Les nombreuses fois qu'il a téléphoné à l'ambassade canadienne de Manille, il s'est soit buté à un répondeur, soit aux recommandations officielles d'une réceptionniste. «Elle me disait que je devais me rendre sur place pour obtenir le visa au nom de ma femme», a-t-il ajouté.

Mise au courant de cette histoire, une employée d'Immigration Canada à Longueuil, Thelma Chagia, a soudainement insisté pour voir M. Richer. Ils se sont vus la journée même.

Leur rencontre a porté fruit car, après avoir parlé avec une collègue des Archives nationales à Ottawa, elle recevait par télécopieur un visa certifié par Immigration Canada, au nom de Lalaine Richer.

Jointe hier, Mme Chagia a confirmé qu'elle avait bel et bien facilité l'émission du visa, parce qu'il s'agissait d'une urgence. «Mais en temps normal, ça prend au moins deux mois», a-t-elle précisé.

Jean-Claude Richer n'a pas pris de risques. Hier matin, il a confié l'envoi du document à une compagnie de courrier privé. «Pas de danger qu'il se perde, a-t-il assuré. Il est livré de main à main.»

Il s'est empressé de communiquer la bonne nouvelle à sa femme. «Tous les deux, on pleurait au téléphone», a-t-il avoué. Il a très hâte de revoir sa fille qui est maintenant âgée de 14 mois. «Je ne l'ai pas vue grandir», a-t-il déploré.

Une certaine exaspération, voire de la colère, vient toutefois assombrir son bonheur de revoir sa femme et sa fillette. «Je me demande s'ils ne m'ont pas donné le visa simplement pour que je me ferme la gueule», a précisé M. Richer.



Lalaine et Jean-Claude Richer

TIMKEN
GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montreal 517-7423	Laval 668-8330	Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721	Longueuil 678-2550	Mir-Est 254-4028

« GREEN CARD » DES É.-U LOTERIE DE VISAS

40 000 visas d'immigrants disponibles en 1992

Les personnes nées au Canada, en Europe, etc., sont admissibles à cette loterie.

Pour obtenir des renseignements et les formulaires de demande gratuitement, veuillez faxer vos nom, adresse et numéro de Fax à:

IAI, Fax ou appelez le # (407) 330-1996
 ou # (407) 767-4474 (jour et nuit)

ou écrivez à: Immigration America Inc.
 P.O. Box 520217
 Longwood, FL 32752 USA

Date limite: le 18 août 1992

IAI™

650 000 \$ de poursuites dans l'affaire Morin

Presse Canadienne
 QUÉBEC

L'avocat Guy Bertrand a intenté une poursuite de plus d'un demi-million de dollars contre les ex-policiers John Tardif et Michel Papineau ainsi que contre le réseau de télévision TVA, le groupe Québecor et deux de leurs journalistes. De plus, en tant qu'avocat représentant l'explorateur Yvon Gingras, Me Bertrand a intenté une poursuite de 150 000 \$ contre Tardif, Papineau, Québecor et son journaliste.

Ces actions font suite à ce qu'il est désormais convenu d'appeler «l'affaire Claude Mo-

rin». Plus précisément, Me Bertrand s'attaque à ceux qui l'ont identifié comme étant l'informateur du journaliste Normand Lester, de Radio-Canada.

En mai dernier, M. Lester avait annoncé que l'ancien ministre du Parti québécois avait agi comme informateur de la GRC entre 1974 et 1977.

Quant à Yvon Gingras, ancien responsable de la sécurité interne, région du Québec, et chef de la sécurité interne à la GRC, on lui attribuait le vol de 80 dossiers secrets du corps policier. On l'accusait de les avoir transmis à Me Bertrand avant de s'enfuir du Canada.

Dans une revue exhaustive des propos tenus dans les médias électroniques, revue por-

tant le titre «Cancans et mémorandum» dans son document de près de 40 pages, Me Bertrand relève plusieurs déclarations des ex-policiers Tardif et Papineau. Dans un article du *Journal de Montréal*, ceux-ci allaient jusqu'à affirmer que Me Bertrand leur avait offert les fameux dossiers de la GRC. Ils ajoutaient que l'avocat de la Vieille Capitale envisageait de fonder un service de renseignements québécois.

Dans sa poursuite, Me Bertrand allègue que Tardif et Papineau continuaient ainsi «leur chantage de mettre à exécution leurs menaces de ruiner sa carrière et enfin un moyen machiavélique de promouvoir la vente de ce qu'ils appellent un livre».

AVIS IMPORTANT



Rassure sa clientèle

Le journal "LA PRESSE" publiait le 1er août 1992, l'avis que "Matériaux de plomberie Jean Lépine Inc." a fait faillite le 16 juillet 1992.

Raymond Lépine Inc. tient à rassurer sa clientèle.

Il n'y a aucune relation entre "MATÉRIAUX DE PLOMBERIE JEAN LÉPINE INC." et "RAYMOND LÉPINE INC." qui célèbre cette année son 35^e anniversaire en publiant un catalogue de 64 pages disponible gratuitement en magasin, qui offre les meilleures aubaines.

Plus que jamais RAYMOND LÉPINE INC. mérite la confiance de sa clientèle et son président en est très fier.



8755 Langelier
 St-Léonard, Montréal, Québec
 (AU NORD DE MÉTROPOLITAIN,
 SORTIE 78, À L'OUEST DU
 BOUL. LOUIS-H LAFONTAINE)
(514)326-2060

LE SEUL - LE VRAI - L'UNIQUE - RAYMOND LÉPINE INC.

Branchez-le sur son avenir
 le 15 août prochain



Paralysie cérébrale: des professionnels s'inquiètent de la fermeture des trois centres de stimulation précoce

ÉRIC CLÉMENT

La décision de l'Association de la paralysie cérébrale du Québec (APCQ) de fermer trois centres de stimulation précoce dans la région de Montréal crée un vide majeur pour une cinquantaine d'enfants de moins de quatre ans.

Mais quel est donc ce service dont les parents réclament le maintien et qui semblait unique dans la région?

Les trois centres, fermes en raison de compressions budgétaires, étaient situés à Montréal (rue Jarry), à Sorel et à Saint-Hyacinthe. Mme Michèle Simard était éducatrice spécialisée et responsable du Centre de stimulation précoce de Montréal depuis près de dix ans; 17 enfants s'y rendaient deux fois par semaine, pendant deux heures.

«Le traitement original stimulait les sens déficitaires des jeunes enfants par des jeux, explique Michèle Simard. Selon les besoins de l'enfant, on développait sa vue, son toucher ou son ouïe. Le centre était en relation avec des ergothérapeutes et des psychothérapeutes qui suivaient régulièrement les enfants.»

Selon Mme Simard, beaucoup

d'argent a été investi dans ce centre qui suscitait l'envie des centres hospitaliers qui le trouvaient très spécialisée. L'éducatrice touchait un salaire de 23 000 \$ et les trois stagiaires en éducation spécialisée qui l'assistaient n'étaient pas payés. «Les coûts devaient représenter environ 35 000 \$, sans compter la location du local, estimer-elle. Le transport ne coûtait rien, puisqu'il était assuré par le CRSSS, et l'équipement était déjà payé. Des enfants étaient déjà en attente pour 1994, c'est dire le besoin que cela génère.»

Où iront les enfants?

Chanel-Maude Ouellet, âgée de deux ans et demi, avait été admise au centre à l'âge de six mois. «C'est la première fois qu'on travaillait avec un enfant si jeune, précise sa mère, Mme Linda Ouellet. Au début, elle n'avait aucun tonus musculaire. Grâce au centre, elle peut maintenant ramper par terre, suivre un objet des yeux et ouvrir les mains.»

Mme Ouellet, comme les 16 autres parents, déplore la fermeture du centre et réclame qu'il soit rouvert. D'autre part, la suggestion exprimée par le ministère de la Santé et des Services sociaux à

La Presse de diriger dorénavant les enfants vers le Centre hospitalier Marie-Enfant ou vers le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, ne semble pas appropriée selon les informations recueillies.

Au Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, Mme Ximena Cruz, responsable du programme d'autonomie psychosociale, estime qu'elle n'a pas la capacité d'accueillir tous les enfants du centre de l'APCQ. D'autre part, elle précise qu'il n'y a pas de stimulation précoce à Constance-Lethbridge: «Nous sommes un centre de réadaptation et je ne sais pas si nous avons l'équipement adéquat. Il faudra étudier le cas de chaque enfant. Il est dommage que les centres de stimulation précoce soient fermés car il y a actuellement un manque de services et on a des listes d'attente.»

Au Centre hospitalier Marie-Enfant, Mme Linda Manzo, directrice des programmes de réadaptation et des services hospitaliers, estime que le ministère est vraiment mal informé s'il conseille aux parents de se rendre à Marie-Enfant pour suivre un programme de stimulation précoce. «Notre rôle est de faire une évaluation des enfants et de leur fai-

re suivre une réadaptation. Ensuite on avait l'habitude de les envoyer au centre de stimulation précoce de l'APCQ car, précise-t-elle, nous n'offrons pas ce service. Pour nous, la fermeture du centre est une grande perte.»

Ce qui étonne le plus Mme Manzo, c'est que les centres ont été fermés alors que l'Office des personnes handicapées du Québec vient à peine de publier un fascicule (*L'intervention précoce auprès de l'enfant ayant une déficience et de sa famille*), qui, selon elle, insiste sur l'importance de la stimulation précoce.

À l'hôpital Sainte-Justine, M. Alain Bibeau, responsable du service d'ergothérapie estime que la fermeture du centre de la rue Jarry est problématique car la stimulation précoce n'est pas non plus assurée à Sainte-Justine. «Avant, nous orientions les enfants vers le centre de l'APCQ, précise-t-il. Il va donc falloir trouver d'autres solutions.» La directrice de la section de Montréal de l'APCQ, Mme Francine Boucher, a déclaré à La Presse qu'elle allait rencontrer les parents des enfants qui fréquentaient auparavant les centres de stimulation précoce afin de trouver une solution de remplacement. Mais l'inquiétude des parents reste grande.

Faites la vague dans les îles avec

Céline Dion



Kashtin



Tom Cochrane



Neville

Brothers



Joe Cocker



Daniel Lavoie



Peabo

Bryson



Tito Puente



et Buffy Ste-Marie



ENTRÉE GRATUITE
LE 15 AOÛT, DÈS 13 h, AU PARC DES ÎLES

La Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal
et Coca-Cola Limitée présentent

MONTRÉAL AU RYTHME DES AMÉRIQUES

3 5 0 A N S

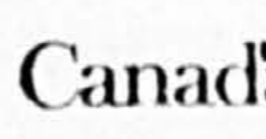
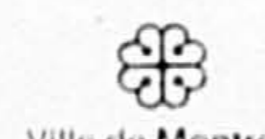


MONTRÉAL
fête

Une présentation de



Grands partenaires



DÈS 13 h 30

Arrow (Caraïbes)

Boukman Eksperyans (Haïti)

Marina Lima (Brésil)

Peabo Bryson (États-Unis)

Tito Puente (Porto Rico)

Atlanta Super Choir (États-Unis)

Daniel Lavoie

Kashtin

Buffy Ste-Marie

Neville Brothers (États-Unis)

Joe Cocker (États-Unis)

Céline Dion

Tom Cochrane

OU : Parc des Îles, pointe sud-ouest de l'île Ste-Hélène.

QUAND : Le samedi 15 août, de 13 h à 24 h. (En cas de pluie, remis au lendemain)

COMMENT : Station de métro île Ste-Hélène.

Pour plus de renseignements, composez le (514) 872-7292.

Producteur délégué: Les Productions Donald K. Donald

En collaboration avec

Avec la participation de

3 5 0 A N S

14 AOÛT
AU CALENDRIER
AUJOURD'HUI



MONTRÉAL
fête

Renseignements : (514) 872-7292

EN COLLABORATION
AVEC

La Presse

★ arts et spectacles

► Montréal au rythme des Amériques

Un mega-événement avec Céline Dion, Joe Cocker, Daniel Lavoie, Neville Brothers, Kashtin, Tom Cochrane et plusieurs autres. Parc des Îles (métro île Ste-Hélène) - samedi 15 août - 13h30 à 23h30 GRATUIT - Rens. (514) 872-7292

Montréal, ville de cinéma

Cité-Ciné, d'Yves Simoneau - 20h35
Exposition : 17h à 22h
Cinémathèque québécoise
Musée du cinéma
(514) 842-9763

Cirque magique des clowns

Centre communautaire Lajeunesse
(514) 272-3633 Sur réservation
Jusqu'au 12 oct.

Festival des musiques '92

Tout le long du Boulevard Morgan
17h à minuit
(514) 597-0334 Jusqu'au 16 août

Les voiliers de l'espace

Terre ! Terre !
Planétarium Dow
(français) 13h15, 15h45 et 20h30
(anglais) 14h30 et 19h15
(514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

Place du 350^e

Semaine Xerox Canada

Jeunesse en place présente

ALERTE - 12h30

Atelier pour les jeunes - 13h30

DIANE DE KERKHOVE

et TIM NOLAN, duo jazz - 17h00

Tremplin propose

MARIE ET SES 4 MARIS - 20h00

► Music-Hall avec ANTHONY

KAVANAGH, PIERRE FLYNN et

GRAFFITI TANGO, le bandonéoniste

ROMULO LARRÉA, le jeune violoniste

ANTOINE LEFEBVRE, la chanteuse

JULIE MASSICOTTE, le percussion-

niste STEVE BRUMAN et l'humoriste

MARIO BELANGER. - 22h00

Métro Berri-UQAM
(514) 790-2563

LE GRAND JEU DE NUIT, en supplémentaire !

Venez vivre l'histoire de Montréal, de 1642 à nos jours, dans la féerie d'un spectacle son et lumière. Des personnages géants, des éclairages somptueux, des projections sur les édifices, une trame sonore en double quadrphonie... Une fabuleuse réalisation du Théâtre Sans Fil. Tous les soirs sauf les lundis. Sur la Place d'Armes - 21h30. Billets en vente au Réseau Admission (514) 790-1245, sur la Place d'Armes de 12h à 22h et au comptoir de la billetterie du Marché Bonsecours. Rens. : (514) 872-7292



animation

► Fêtes gourmandes internationales Montréal 92

île Notre-Dame (514) 861-8241 Jusqu'au 23 août

Championnats du monde à l'aviron pour juniors et poids légers

Montréal Aviron 1992
Bassin Olympique, île Notre-Dame
(514) 872-6176 Jusqu'au 16 août

Hôtels particuliers de McGill

Visite auto-guidée et exposition Université McGill : cartes-guides au Burnside Hall et au Marché Bonsecours
(514) 398-4743 Jusqu'au 12 oct.

Patrimoine en marche

Circuits historiques dans les quartiers Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 842-8678 Jusqu'au 12 oct.

Les 350 heures du YMCA de Montréal

Entrée libre aux activités en cours YMCA Notre-Dame-De-Grâce
(514) 486-7315

Rassemblement des associations de familles du Québec

Les Lemieux - Hôtel Relax
(514) 838-2475

Parcours historique

Pointe-aux-Trembles
Départ : Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

La petite bibliothèque du parfait montréalais

Surveillez les vitrines des librairies



expositions

► Dentelles anciennes et contemporaines

L'art dentellier en Belgique Musée des Arts décoratifs de Montréal (514) 259-2575 Jusqu'au 30 août

► Mission Montréal

Musée David M. Stewart, île Sainte-Hélène (514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles

Société Ressources-Loisirs de P.A.T. Inc.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

D'hier à demain : l'herbier Marie-Victorin au service de la science

Jardin botanique, salle Jacques-Rousseau
(514) 872-1400 Jusqu'au 23 août

Évolution de la communauté noire anglophone de 1642 à nos jours

Centre des études noires
(514) 989-7373 Jusqu'au 12 oct.

Expotec / Imax

Vieux-Port, jetée King Edward
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

Histoire de jouets

Un monde de poupée - Joujoutheque Les aventures de Ludo - Vieux-Port
(514) 523-2643 Jusqu'au 4 sept.

Histoire et architecture du vieux Palais de justice

Vieux Palais de justice
(514) 872-7525 Jusqu'au 1^{er} sept.

Images du futur

Cinéma par ordinateur, holographie, multi-médias - Vieux-Port
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

La démocratie à Montréal de 1830 à nos jours

Hôtel de ville, hall d'honneur
(514) 872-2678 Jusqu'au 13 sept.

Le dessin rebelle

Galerie d'art, centre Saïdye Bronfman
(514) 739-2301 Jusqu'au 20 août

Le génie du sculpteur dans l'oeuvre de Michel-Ange

Musée des Beaux-Arts, Pav. Sud
(514) 285-1600 Jusqu'au 13 sept.

Le silence éclaté

La communauté chinoise de Montréal Complexe Guy-Favreau
(514) 723-1844 Jusqu'au 17 août

Les Cent jours d'art contemporain de Montréal 1992

Le CIAC aux Galeries du Parc
(514) 288-0811 Jusqu'au 12 oct.

Les enfants de Montréal

L'histoire de l'enfance de 1642 à 1992 Maison du pressoir
(514) 280-6783 Jusqu'au 6 sept.

Montréal

Centre Strathearn
(514) 872-9808 Jusqu'au 23 août

Nouveaux territoires : 350 / 500 ans après

Différentes maisons de la culture
(514) 982-6874 Jusqu'au 28 août

Place aux Montréalais !

Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 12 oct.

Points de vue

Centre de la montagne, Parc du Mont-Royal
(514) 844-4923 Jusqu'au 12 oct.

Premier salon international de la sculpture extérieure de Montréal

Promenade du Vieux-Port et hangar 7, 2^e étage
(514) 842-4300 Jusqu'au 7 sept.

Rome, 1000 ans de civilisation

Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

Transit 92

Vieux-Port, Navire Fort Saint-Louis
(514) 849-3500 Jusqu'au 12 oct.

Tur Malka : deux siècles d'histoire juive à Montréal

Maison Samuel Bronfman
(514) 931-7531 Jusqu'au 4 sept.

Un fleuve, un quartier, une ville

Maison de la culture Frontenac
(514) 872-7882 Jusqu'au 30 août

► Marché Bonsecours

« Le marché public de la culture »

350, rue St-Paul Est

6 expositions exceptionnelles sur

Montréal ;

une aire de repos avec café-

terrasse ;

une animation continue ;

un comptoir d'information ;

une boutique-souvenirs.

Tous les jours de 10h à 20h.

Rens. : (514) 872-7292

à ne pas manquer

Festival mondial écossais Montréal 1992

Pour la première fois, Montréal devient l'hôte du plus grand rassemblement des clans soulignant du même coup les liens profonds entre les Écossais et les francophones. Un festival haut en couleur qui comprend défilés, soirées folkloriques, compétitions sportives et autres activités au son des cornemuses ! Les activités se déroulent à plusieurs endroits : Vieux-Port, Université McGill, île Ste-Hélène, Théâtre du Centaure et Université Concordia 1-800-668-SCOT Jusqu'au 23 août

► Activité gratuite

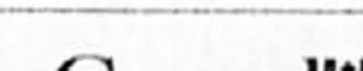
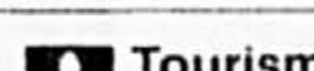
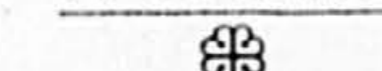
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel. Sujet à changements sans préavis.

► Activité vedette

LES GRANDS PARTENAIRES



EN COLLABORATION AVEC



VUE SUR LE FLEUVE

Il y a soixante-dix ans, le parc Bellerive situé en bordure sud de la rue Notre-Dame Est, au pied de la rue Dufresne, constituait une attraction majeure pour les grands et les petits du quartier Sainte-Marie, le « faubourg-à-m'lasse » de jadis. A la fois véritable terrasse, promenade et jardin public, il offrait une vue magnifique sur le fleuve, sur le port et sur la Rive-Sud, sans oublier l'île Sainte-Hélène. Cependant, les gens du voisinage l'appelaient tout simplement « le carré ».

Ce parc, dit « parc d'ornement », dépourvu de terrain de jeux (Montréal comptant très peu de terrains de jeux à l'époque, les enfants s'organisaient eux-mêmes leurs distractions, leurs joutes de hockey ou de baseball, dans les rues, les ruelles ou les terrains vagues) n'a pas tellement changé d'aspect aujourd'hui. Toujours les deux mêmes coquets kiosques pour se garer de la pluie ou du soleil et toujours des allées assez larges longeant de verdoyantes pelouses.

J'ignore si maintenant on le fréquente beaucoup. Je me demande comment à pied je pourrais m'y rendre puisque j'aurais à franchir la suite de l'autoroute Ville-Marie avec une clôture de béton au beau milieu.

Au début de la radio

Mais c'était durant les années où la radio n'intéressait que quelques rares sans-filistes amateurs et où le mot « télévision » ne signifiait absolument rien. Chacun pouvait donc jouir, au « carré », de l'air pur, les spectacles les plus captivants ne coûtant rien. Pas un moment de monotonie pour quiconque, adulte ou enfant, savait ouvrir bien grands ses yeux.

À toute heure de la journée, on pouvait voir circuler à ses pieds des trains de voyageurs et des convois de marchandises. Ainsi, le rapide Montréal-Québec y passait quotidiennement devant des curieux appuyés sur le parapet de béton longeant l'extrémité sud du parc. Parfois, la fumée des locomotives noircissait des visages ou des toilettes toutes fraîches, quand la suie ne s'infiltrait pas dans les yeux. Mais le lendemain on avait tout oublié et on revenait.

À l'époque, comme d'ailleurs dans tous les parcs de Montréal, interdiction formelle de mettre pied dans les espaces gazonnés. Partout de petits panneaux verts: « Ne passez pas sur le gazon ». Les allées, elles, étaient revouvertes de gravier, mais nous disions « de gravois ».

Le retour des militaires

Un jour, j'accompagnai mon père au « carré » pour un grand événement: le passage de trains ramenant de Halifax des militaires canadiens venant d'outre-mer. C'était en 1918 ou 1919: la guerre avait pris fin. Il y avait foule au parc Bellerive et les soldats nous saluaient de la main ou agitaient de petits drapeaux. Les trains roulaient lentement, s'approchant de la gare Viger. Certains eurent le temps d'y reconnaître un parent, un ami.

Rien de plus passionnant, également, que le va-et-vient incessant sur le fleuve, face à ce parc. Vers la fin de l'avant-midi, par exemple, une fois ou deux par semaine, c'était le moment où les gros transatlantiques, les *Duchess* et beaucoup d'autres, quittaient le port pour entreprendre la traversée de l'océan. Quand ces paquebots apparaissaient devant nous, on pouvait voir, flottant encore au vent, des serpents lancés du quai au départ des voyageurs.

Nous pouvions observer, naviguant sur le fleuve, beaucoup d'autres bateaux aux dimensions moins imposantes. À notre gauche, par exemple, soit du côté est, c'était la traverse de Longueuil (au pied de la rue Poupart) où accostaient les traversiers faisant la navette entre Montréal et Longueuil et aussi Montréal et Boucherville et, durant un certain temps, l'île Grosbois, réputée pour ses courses de chevaux et son parc d'amusement.

Tous les soirs, vers huit heures, l'été, les hôtels flottants de Canada Steamship Lines, aux cheminées blanches et rouges, ne manquaient pas de produire de la nostalgie chez plusieurs. Qui ne rêvait pas d'un voyage à Québec, à bord de l'un de ces bateaux ou, encore mieux, une croisière au Saguenay? Souvent, la direction du vent aidant, nous pouvions entendre parfaitement la musique de l'orchestre du bord.

Il y avait également, chaque été, un dimanche, le marathon Montréal-Sorel qui réunissait les meilleurs nageurs de l'époque, un Perreault, un Delorme, par exemple.

Le panorama

« Du carré », nous embrassions l'île Sainte-Hélène, l'île Ronde, son phare tout blanc et d'autres

îlots avoisinants. Le pont Jacques-Cartier n'était encore qu'un projet car il ne reliera la rive-sud à Montréal qu'en 1930. Au loin, à droite, du côté ouest, le modeste pont Victoria d'aujourd'hui se faisait important, majestueux.

Tout droit devant nous, Longueuil. Plus en aval, un petit village, Boucherville, dont par jour très clair on pouvait apercevoir le clocher de l'église paroissiale. Mon père y avait vécu toute sa jeunesse et je sais qu'assis au parc, il songeait souvent à Boucherville, caressant même le projet d'aller y finir ses jours, une fois sa famille élevée. Malheureusement, la maladie et de lourdes charges familiales l'empêchèrent de réaliser ce rêve. Il ne s'en plaignit jamais, se contentant d'admirer de loin le village de son enfance qui allait devenir, avec les années, une populeuse, charmante et accueillante municipalité.

L'hiver

L'hiver, les enfants qui possédaient des traîneaux, des trains sauvages ou des « bobsleighs », passaient des heures à dévaler la pente naturelle qu'offrait le terrain séparant le parc de la traverse de Longueuil. On pouvait également glisser tout le long de la traverse de Longueuil en partant de la rue Notre-Dame pour aboutir sur les quais. (Le mot « traverser », utilisé dans ce sens, ne semble pas apparaître dans les dictionnaires, mais c'était le terme utilisé, je crois, à travers la province.)

Au moment de la coupe de la glace, ceux qui transportaient les énormes blocs provenant du fleuve, empruntaient la traverse de Longueuil pour ensuite se diriger vers les glaciers Malo, rue Joachim, devenue plus tard Jean-Langlois. Ces charretiers devaient faire preuve de patience et d'une résistance physique extraordinaire. Ils avaient parfois à attendre longuement leur tour de décharger les sleighs tirés par deux chevaux. Et cela par des froids sibériens: frimas et glace recouvraient hommes et bêtes.

À l'approche du printemps, alors que survenait le dégel, quel spectacle fascinant quand des milliers et des milliers d'îlots blancs se mettaient en route pour le golfe. Des îlots de toutes dimensions. À moins qu'un soleil ardent les fasse fondre rapidement en cours de trajet.

Malheureusement, un jour on décida d'aménager de nouveaux quais en face du parc afin d'y faire accoster des charbonniers. C'en était trop. Alors que l'on allait être débarrassé des locomotives crachant la fumée et la suie, grâce à l'apparition du moteur diesel, voici qu'à certains jours les habitués du « carré » n'eurent plus à contempler que des tas de charbon. Notre port comptait des milles et des milles de quais, mais il fallut qu'on choisisse les abords d'un parc pour y accueillir les cargos transportant ce combustible!

Le passage du démolisseur

Si l'on passe aujourd'hui par le parc Bellerive, on a du mal à croire que jadis il embellissait une rue commerciale fort achalandée. Surtout depuis la démolition de centaines de logements en vue de la construction d'une voie rapide conduisant jusqu'au pont-tunnel Louis-Hyppolyte-LaFontaine, la rue Notre-Dame a vu disparaître tous les édifices qui lui donnaient un certain cachet, une importance.

Devant le parc Bellerive, par exemple, des dizaines et des dizaines de voitures hippomobiles et d'automobiles y faisaient la queue en attendant le prochain départ du Longueuil, du Boucherville, de l'Impérial ou de quelque autre traversier.

Plusieurs commerces prospéraient, du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Fulum et Frontenac. J'y revois par la pensée, outre de nombreuses habitations, des commerces de gros, des épiceries, une succursale bancaire (dans le parc Bellerive même), étal de boucher, salle à manger, clos de bois, boutique d'un sellier, taverne, etc.

Le parc Bellerive a sa petite histoire. En 1883, le chemin de fer North Shore Railway Co. louait cet emplacement à la Ville de Montréal à la condition qu'elle en fasse un parc public. Le bail expiré, on se demanda si le parc (qui portait le nom de Mount) ne disparaîtrait pas. Le Canadien Pacifique, ayant fait l'acquisition de la North Shore, voulait en effet prendre possession de cet espace. Heureusement, la Ville et le Canadien Pacifique en vinrent à une entente. Pour conserver le parc Bellerive, l'administration municipale céda au C.P. un terrain sur lequel devait être érigé le futur hôtel Viger, près de la gare du même nom, hôtel transformé aujourd'hui en édifices à bureaux pour certains services de la Ville de Montréal.

Joseph BOURDON, Montréal.

Joseph Bourdon a connu une carrière de 47 ans au défunt *Montréal-Matin*, où il occupait le poste de rédacteur en chef au moment de sa retraite.

MONTRÉAL



Les fleurs ont échappé aux vandales

Au lendemain de l'émeute qui a eu lieu au stade Olympique samedi soir, notre collègue Bernard Brault a pu constater que les plates-bandes de fleurs ont heureusement échappé aux vandales. Il a pris cette photo à proximité du boulevard Pie-IX en utilisant un objectif grand angle de 20 mm.

Les Trépanier et l'histoire de Montréal

Selon un proverbe, « oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racine ».

Dans le cadre des Fêtes du 350e anniversaire de Montréal, l'Association des familles Trépanier s'est mise à la recherche des ancêtres Trépanier qui ont été mêlés à l'histoire de Montréal. A vrai dire, ces fêtes l'ont aussi stimulée à une telle recherche. La Presse nous apprendait récemment des choses intéressantes sur un historien de Montréal: Léon Trépanier, auteur de *Les rues du Vieux Montréal au fil des temps* (Fides, 1968). Cet auteur ne s'est pas contenté de décrire l'histoire de Montréal, mais il y a aussi inscrit son nom, puisque l'avenue Léon-Trépanier honore sa mémoire.

Historien, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de 1925 à 1929, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre, représentant du quartier LaFontaine au conseil de ville de Mont-



LES FAMILLES-SOUCHES

réal, il tint à rester journaliste. « Ses activités sociales et politiques démontrèrent par leur succès que le rayonnement du journaliste ne doit pas se limiter au domaine du reportage » (*Mille têtes*, par J.A. Lemay).

Les plus de quarante ans se souviendront de son émission radiophonique sur l'histoire de Montréal, durant cinq ans: *On veut savoir*.

Dans un livre d'histoire sur les Molson, intitulé: « Au pied du courant » (Librairie Beauchemin, 1955), l'auteur, Merrill Denison,

eut recours à la collaboration historique de Léon Trépanier. Il écrit: « Historien lui-même, M. Trépanier a apporté à la tâche une parfaite connaissance de Montréal et un attachement à cette ville qui m'ont fourni une source de renseignements précieux que je n'aurais pu obtenir autrement... »

En regardant la croix du Mont-Royal, on peut même y trouver un souvenir de Léon Trépanier puisque c'est durant son mandat à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste que la dite société prit l'initiative de faire ériger l'actuelle croix éclairée sur le Mont-Royal.

C'est un peu tout cela, et bien d'autres choses, que tous les Trépanier d'Amérique fêteront demain, de 9h à minuit, au centre Katimauik de l'île Perrot, 2464, boulevard Perrot, au milieu d'une journée de plein air avec possibilité de pique-nique ou cafeteria sur place.

Renseignements: Janine Trépanier, (514) 450-6200.



ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉLAISE

C'est arrivé un 14 août

1933 — Pour la première fois de son histoire, le port de Montréal assiste au débarquement d'un robot, Eric, arrive à Montréal à bord de l'*Ausania*, des lignes Cunard.

1959 — L'avionneur Canadair obtient un contrat de 91 millions pour le programme des chasseurs canadiens *Starfighter CF-111*.

1974 — Les championnats du monde de cyclisme professionnel et amateur débutent sur une piste de fortune érigée en un temps record à l'Université de Montréal, à cause des retards accumulés dans la construction du vélodrome de Montréal.

Vers un sénat «jetable»?

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
Ottawa

Après une rencontre avec son homologue Gil Remillard, Joe Clark a déclaré que la solution qui risque le mieux de dénouer l'impasse sur le Sénat, c'est un modèle jetable dans quatre ou cinq ans.

Le ministre responsable des Affaires constitutionnelles a en effet expliqué hier en fin de journée, à l'issue d'une rencontre de quatre heures avec M. Remillard et plusieurs hauts-fonctionnaires québécois, que le modèle «intermédiaire» qu'Ottawa a déposé lundi et qu'il lotera mardi aux négociations constitutionnelles, est celui qui est le plus susceptible de rallier les joueurs.

«Ce n'est pas le premier choix de personne, mais je crois que ça pourrait bien finir par être l'arrangement sur lequel on pourrait s'entendre», a en effet déclaré M. Clark.

En vertu de cette solution, le Canada serait doté pendant quatre ou cinq ans d'un Sénat qui aurait l'air de ceci:

- Le Québec aurait encore 24 sièges, ainsi que l'Ontario. L'Île du Prince-Édouard, quatre et les autres dix;
- Les sénateurs seraient nommés par le premier ministre, à partir de listes soumises par chaque province. Les provinces pourraient élire leurs sénateurs si elles le choisissent.
- Les pouvoirs du Sénat seraient à peu près les mêmes que ceux du modèle du 7 juillet. Ainsi, 50 p. cent des sénateurs pourraient défaire tout projet de loi sur les ressources naturelles, mais il en faudrait 70 p. cent pour défaire une autre loi. Les projets de lois financiers, à moins qu'ils ne soient liés aux ressources naturelles, ne pourraient être retardés que de 30 jours.

M. Clark n'a pas indiqué quels seraient les changements apportés aux pouvoirs du Sénat, par rapport au modèle du 7 juillet.

Après quatre ou cinq ans de fonctionnement, le dossier serait réouvert, et on déciderait d'un modèle permanent. Selon M. Clark, l'avantage principal de cette solution est de reporter la réforme du Sénat à plus tard et ainsi de laisser le temps à la population de se pencher à fond sur la question.

M. Remillard n'a pas voulu commenter le modèle, arguant qu'il lui fallait du temps pour l'étudier, mais *La Presse* rapportait déjà hier que, pour l'instant, il semble que ce soit bel et bien le modèle «le moins inintéressant» selon Québec.

Tout ce que M. Remillard a dit hier, c'est que le Québec ne veut pas autre chose qu'un Sénat équitable, respectant la place historique du Québec dans la confédération.

À un autre chapitre, il a été très clair à l'issue de la rencontre, que le Québec n'est pas satisfait des provisions sur le contrôle du pouvoir fédéral de dépenser inclus dans l'entente du 7 juillet. «L'entente du 7 juillet, nous on ne s'y réfère pas. On est à la table, on va y travailler», a-t-il lancé.

M. Remillard a insisté. Toute discussion sur le partage des compétences doit commencer par une discussion sur les moyens d'empêcher Ottawa de s'immiscer dans les champs des provinces.

Le ministre a en outre expliqué que le Québec continue à demander plus de pouvoirs en matière d'environnement et de communications, deux sujets qui ne sont pas dans le 7 juillet.

Il est aussi ressorti des propos de MM. Clark et Remillard que Québec remettra probablement sur la table mardi toute la question de l'interdélégation des pouvoirs et des arrangements administratifs entre Ottawa et les provinces.

Mais M. Clark hier a surtout été très clair au sujet des modèles de Sénat qui seront à l'étude, il y en aura quatre, et ce sera le premier sujet des négociations.

En plus du modèle jetable d'Ottawa, il y aura le modèle proposé par Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick. Un Sénat égal, mais où le nombre de sénateurs perdus par chaque province seraient ajoutés à leur nombre de députés.

Il y aura aussi le modèle de M. Ghiz, de l'Île du Prince-Édouard, qui donnerait 24 sénateurs aux provinces de plus de 2 millions d'habitants et 10 aux autres. Don Getty de l'Alberta a proposé une autre version assez semblable.

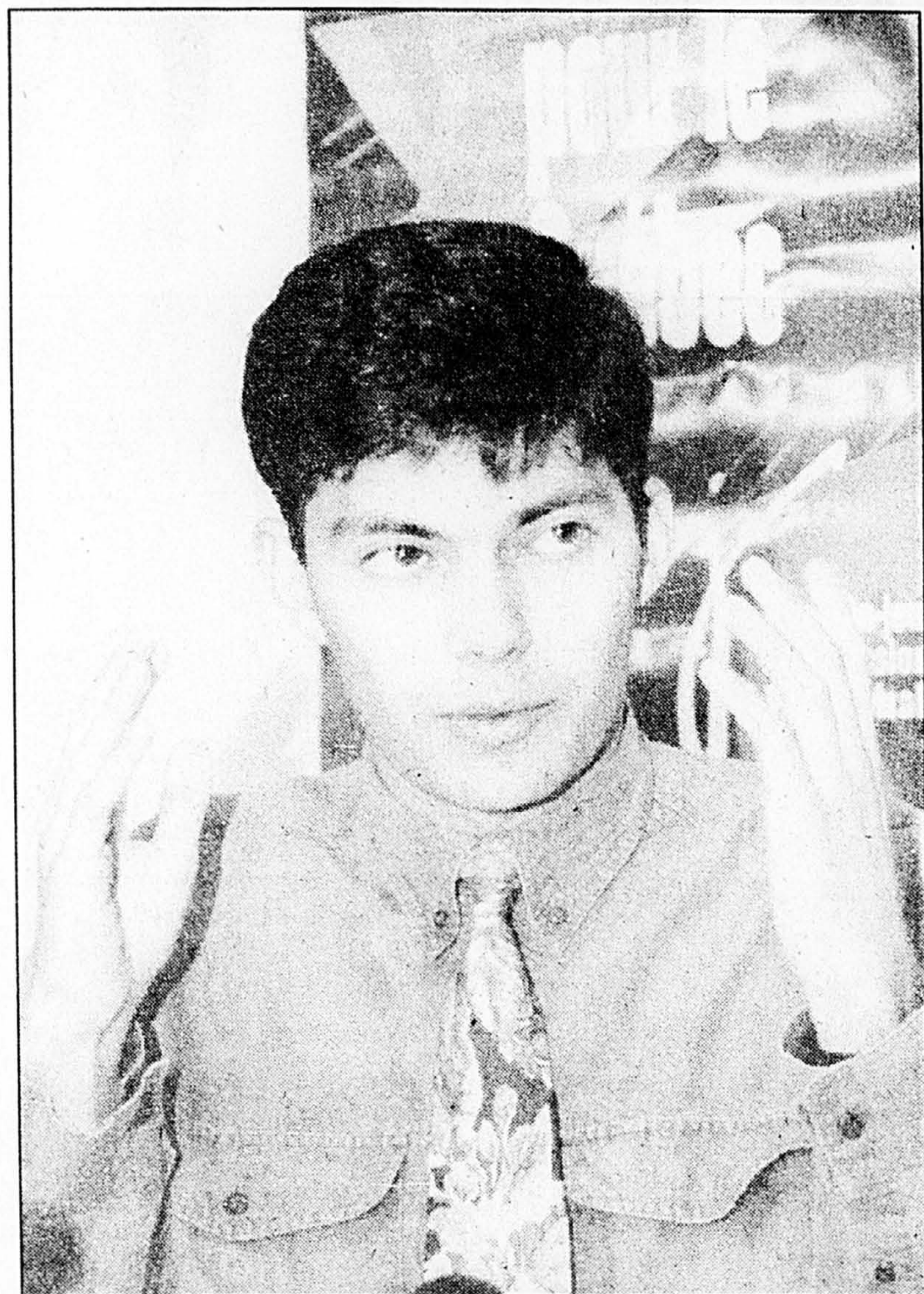
MM. Clark et Brian Mulroney soutiennent depuis plusieurs jours qu'ils n'ont pas de parti pris définitif sur le Sénat et que tout ce qu'ils veulent c'est une solution raisonnable pour tous.

Si le modèle provisoire est accepté, le Québec ne pourra pas obtenir tout de suite un droit de veto sur la réforme des institutions, comme il l'avait dans Meech.

Mais dans l'entourage de M. Bourassa, on convient que même s'il est un des éléments de Meech que l'on aimerait bien récupérer, on ne s'accrochera pas à tout prix à un droit de veto qui deviendra bien peu utile si, pour l'obtenir, il faut accepter une réforme du Sénat faite au détriment du Québec.

Le référendum à l'automne, c'est «sacré»

Les jeunes libéraux rejettent aussi l'idée d'un report du congrès spécial



ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les jeunes libéraux provinciaux sont catégoriques: la tenue d'un référendum cet automne c'est quelque chose de «sacré». Ce serait par ailleurs «un affront inimaginable fait aux membres de la base» si le premier ministre Robert Bourassa décidait de reporter la tenue du congrès spécial du parti, prévu pour le 29 août prochain.

Ce sont les avertissements servis hier par le président de la Commission-jeunesse du PLO, Mario Dumont, qui tenait hier une conférence de presse dans la Vieille Capitale pour présenter les thèmes du congrès des jeunes qui s'ouvre ce soir au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les jeunes, qui ont déjà accepté une première fois de reporter leur rassemblement de deux semaines, ont énergiquement combattu, au cours des derniers jours, pour ne plus reporter l'événement. Des pressions ont été exercées en ce sens, selon les informations obtenues hier par *La Presse*. Au conseil des ministres, mercredi de cette semaine, les plus fédéralistes du groupe ont tenté de convaincre M. Bourassa d'intervenir pour atténuer l'ardeur des jeunes qui réclament maintenant ouvertement la souveraineté du Québec.

Mario Dumont ne paraît pas du tout impressionné par les appels au calme lancés mercredi par les ministres Lise Bacon et Marc-Yvan Côté qui, eux, croient qu'il faut donner aux actuelles négociations toutes les chances de réussite. «C'est vrai en théorie, mais il faut que le peuple décide», répond Mario Dumont.

«Il est de plus en plus probable qu'aucune offre substantielle ne viendra d'Ottawa. Le peuple doit maintenant avoir la possibilité de trancher», pré-

Le président de la Commission-jeunesse du PLO, Mario Dumont en conférence de presse hier. PHOTO CP

se-t-il en ajoutant que «nous sommes à un point critique du débat constitutionnel et le parti libéral du Québec de même que le gouvernement qui en est issu doivent tenir les engagements qu'ils ont pris devant la population».

Comme *La Presse* l'a révélé mercredi, les jeunes libéraux n'ont pas du tout l'intention de modifier leur position et placent la nécessité de respecter le contenu du rapport Allaire qui fixe la politique constitutionnelle du parti.

Réitérant malgré tout sa confiance envers le chef Robert Bourassa qui tente d'obtenir une entente à la table fédérale, M. Dumont admet que le premier ministre «a repris les négociations même si les conditions préalables n'étaient pas réunies».

Les jeunes libéraux refusent toute entente qui serait réalisée à partir de l'accord intervenu le 7 juillet dernier entre les provinces anglaises et le ministre fédéral Joe Clark.

Selon Mario Dumont, les jeunes vont également jouer serré le 29 août prochain, au congrès plénier qui se tiendra à Québec, pour obtenir le respect intégral de la loi 150. «À moins d'un revirement spectaculaire, le parti et le gouvernement devront tenir leur engagement.»

Le référendum, soutient Dumont, doit ouvrir la porte à la pleine autonomie politique du Québec et prévoir la mise en place d'une communauté économique entre le Québec et le Canada, gérée par des institutions de nature confédérale, comme le premier ministre Bourassa l'a lui-même évoqué lors de son dernier périple européen. Cette conception de la souveraineté, M. Bourassa l'avait évoquée lors de son passage à Bruxelles en Belgique.

Le congrès des jeunes, ce week-end, risque donc d'allumer des conflits majeurs entre les différentes factions du parti. L'intervention du premier ministre Bourassa, à la clôture dimanche, sera donc d'un intérêt certain puisque les jeunes, le moins que l'on puisse dire, sont maintenant «peinturés dans le coin» et menacent l'unité du parti.

Au congrès de ce week-end, les jeunes discuteront également de l'avenir des cégeps au Québec.

Libre-échange: Parizeau veut regarder l'accord de plus près

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Jacques Parizeau réclame la convocation d'ici à une quinzaine de jours d'une commission parlementaire pour examiner les tenants et aboutissants de l'entente de principe de libre-échange économique entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier au premier ministre Bourassa, le chef de l'Opposition explique «qu'il importe de voir comment le gouvernement (québécois) envisage de faciliter les transitions, d'assurer, avec les instruments dont il dispose, que le meilleur parti sera tiré de cette entente et que toute l'aide nécessaire à l'adaptation des entreprises et des travailleurs soit disponible».

Dans une rencontre avec les journalistes, hier, le président du Parti québécois a rappelé que la commission parlementaire de l'Économie et du Travail avait permis, en juin 1988, au premier ministre Bourassa, au chef de l'Opposition d'alors et aux autres membres de la commission d'étudier de plus près l'accord de libre-échange Canada-États-Unis.

«Il me semble important que cette commission siège de nouveau pour examiner ce projet d'entente; les appréhensions sont vives dans certains secteurs de l'économie québécoise. Les implications de l'accord vont donner lieu à bien des interrogations et, jusqu'à la ratification du traité, des modifications seront probablement apportées», écrit M. Parizeau à M. Bourassa.

Le Parti québécois endosse le projet de libre-échange tripartite, tout comme il avait souscrit à l'accord canado-américain.

Dans le cas présent, M. Parizeau estime que la commission parlementaire pourrait se réunir à trois fins: 1) il est possible que le Congrès américain n'accepte pas de fermer les yeux sur le fait que l'entente est signée après l'expiration des délais pour que la procédure d'adoption rapide (fast track) s'applique; 2) nous devons examiner, avec le plus grand soin les répercussions par secteur au Québec d'une telle entente et 3) il faut examiner minutieusement les mesures de transition aussi bien pour les entreprises que la main-d'oeuvre.

Le chef de l'Opposition a rappelé les répercussions de certaines carences au chapitre des mesures de transition que les gouvernements d'Ottawa et de Québec n'ont pas été capables de prévoir lors de l'entente Canada-États-Unis sur le libre-échange.

«À ce moment-ci, justement à cause des grandes différences de salaire entre le Mexique et le Canada, peut-être allons-nous accorder plus d'importance à cela qu'en 1988», a dit encore le chef péquiste.

Celui-ci a ajouté qu'une telle commission parlementaire pourrait aussi calmer les appréhensions dans certains milieux au Québec si on se rendait compte que le gouvernement examine les répercussions et est disposé à prendre un certain nombre de mesures.

Avant de conclure, le chef de l'Opposition a bien voulu préciser qu'il ne cherchait pas par cette suggestion



Jacques Parizeau

«à placer une trappe devant M. Bourassa». «J'essaie de faire cela dans un sens aussi peu partisan que possible et je crois que c'est important pour l'économie du Québec et pour les Québécois dans le climat de morosité économique actuel que les choses soient très claires», a-t-il ajouté.

Personnellement, M. Parizeau trouve important, en principe, cet accord économique tripartite. Il a expliqué qu'il n'a aucune hésitation à accepter une extension de libre-échange économique en Amérique du Nord comme plus tard dans l'hémisphère.

Québec ouvrira huit nouveaux parcs

PC
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec injectera une somme de 85 millions\$ au cours des cinq prochaines années pour la mise en oeuvre d'un plan quinquennal de consolidation des parcs provinciaux.

De cette somme, 5 millions\$ seront consacrés à la création de quatre parcs au sud du 55° parallèle: le Mont Mégantic (Estrie), la réserve faunique Plaisance (Outaouais), la rivière Vauzéal (Anticosti), et le Massif du Mont Vallin (Saguenay-Lac-St-Jean).

Quatre autres parcs seront situés au nord du 50° parallèle (Manicouagan): le lac Albalnet et la Rivière Témiscamie, le Cratère du Nouveau Québec, les Monts Otish et les Monts Tornat, ainsi que la Rivière Koroc.

La nouvelle de ce plan de développement ainsi que la création de nouveaux parcs provinciaux a été annoncée hier, en conférence de presse, par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Gaston Blackburn.

Ce dernier a expliqué que le ministère tiendra des consultations avec les gens du public afin de discuter des plans d'aménagement provisoires qui traduiront les orientations du ministère quant à la conservation et à la mise en valeur des espaces naturels visés en tenant compte de la fragilité des espèces et des milieux.

Le public sera également consulté pour étudier la possibilité de créer d'autres parcs régionaux dans Charlevoix, pour les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, dans Portneuf pour les lacs Long et Montauban, dans la région de Québec pour le Massif du sud et en Estrie pour le mont Sutton.

Il existe déjà un réseau de parcs appelés provinciaux mais, depuis hier, on parlera désormais aussi de «parcs régionaux» basés sur un processus formel d'accréditation gouvernementale.

À ce jour, les parcs régionaux ne possèdent pas de statut légal, sauf ceux de la Communauté urbaine de Montréal, et n'ont pas d'objectifs définis.

Outre les 85 millions du gouvernement, le ministère de M. Blackburn cherchera à intéresser des commanditaires (privés) et des mécènes à investir une vingtaine de millions de dollars supplémentaires dans la mise en valeur des parcs.

Avec la création de ces huit nouveaux parcs, la superficie des espaces protégés au Québec passerait de 0,4 pour cent à 3,7 pour cent.

C'est en novembre dernier, lors du congrès de la réserve mondiale de la biosphère tenu dans Charlevoix, que le ministre Blackburn levait le moratoire sur la création de nouveaux parcs et annonçait son intention de doter le Québec d'un plan de développement des parcs.

Cet automne, le ministère mettra en place une campagne de promotion d'envergure qui comprendra l'instauration d'un passeport qui permettrait de visiter tous les parcs du réseau.

Dans le Nord du Québec, le gouvernement mettra 18 territoires en réserve (sur lesquels les quatre parcs seront aménagés) et, à ce propos, le ministre Blackburn a expliqué qu'il n'anticipe pas de problèmes avec les autochtones.

Il a précisé que la Convention de la Baie James prévoit la création de tels espaces protégés et que, de toutes manières, les autochtones seront largement consultés au sujet de la réalisation du plan d'aménagement.

Sur une voie de garage?

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La Commission parlementaire chargée d'étudier les questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté a été placée sur une voie de garage jusqu'à nouvel ordre du *bunker*, soit du cabinet du premier ministre Robert Bourassa.

C'est ce qu'on ne peut manquer de déduire à la suite des démarches que nous avons vainement multipliées pour savoir ce qui advenait de ce groupe de travail dont on attendait le rapport final ces jours-ci.

En effet, quelques heures après avoir déclaré à *La Presse*, le lundi 27 juillet, qu'il allait convoquer sa commission pour la semaine suivante, celle du 3 août, le président Guy Bélanger a repris la route des vacances, sans plus d'explications.

Toute tentative pour joindre le député libéral de Laval-des-Rapides est demeurée inutile depuis et, mercredi, on a indiqué à son bureau de comté qu'il était toujours en vacances.

La commission, dont les membres libéraux — Cosmo Maciocia en tête — et les péquistes souhaitaient la reprise des travaux de manière à procéder à la dernière rédaction du rapport, est dans l'attente d'un avis de convocation qui ne saurait venir que du président, autour duquel des rumeurs de démission émanent d'une manière de plus en plus persistante depuis quelques semaines.

«Il faut absolument que ce rapport fasse partie du débat référendaire, qu'importe si le référendum doit porter sur les offres ou sur la souveraineté», soulignait à *La Presse* avec insistance M. Maciocia, coordonnateur des libéraux auprès des deux commissions spéciales, celle qui porte sur la souveraineté et celle qui sera chargée d'étudier les offres constitutionnelles en provenance du Canada anglais, s'il en est.

Au secrétariat des commissions, on indique que le temps de rédaction est normalement venu, que libéraux et péquistes ont franchi tout le chemin nécessaire pour qu'il soit possible de rédiger un rapport honnête, de sorte qu'il n'y a pas d'explications au retard à convoquer les membres.

«On attend une convocation du président», se limite à dire le secrétaire, François Geoffrion.

«Si vous avez des nouvelles de M. Bélanger, j'aimerais en avoir», nous donnait à entendre cette semaine Cosmo Maciocia, député libéral de Viger.

Comme nous n'avons pu joindre M. Bélanger depuis le 27 juillet, nous nous sommes tournés du côté de l'opposition péquiste où on a exprimé l'opinion que ce silence et cette volte-face concernant la convocation de la commission sur la souveraineté démontrent qu'une chose: c'est le *bunker* qui mène et M. Bourassa n'est pas intéressé à l'achèvement de ces travaux pour le moment.

Il faut donc comprendre qu'au cabinet du premier ministre Bourassa, on préfère attendre ce que donnera la rencontre constitutionnelle de la semaine prochaine, avant de remettre la commission sur la souveraineté sur les rails.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCENS

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears «Vente 1 jour le 15 août», distribuée le jeudi 13 août 1992, veuillez noter qu'à la page 3, le porte-bagages no 18704 pour la voiture n'est pas offert dans tous les magasins.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donne conformément à l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (S.R. 1978, chapitre 216) que les garanties créées par l'acte de fiducie comportant privilège, hypothèque, cession et transport consenti par Ingénierie Joly et accordé par Me Gilles J.W. Laroc, notaire, le 22 octobre 1988 et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 31 octobre 1988 sous le numéro 4087785, lesdites garanties s'étendent aux créances, droits et réclamations en faveur du fiduciaire en plus des autres biens et actifs de ladite compagnie sont devenus exécutoires.

Me MICHEL LA ROCHE
Procureur du fiduciaire
Compagnie Trust National

BANQUE NATIONALE DE GRECE (CANADA) ET LETRES PATENTES DE FUSION

AVIS est par les présentes donne de l'intention de la Banque Nationale de Grèce (Canada) National Bank of Greece (Canada) et de sa filiale en propriété exclusive, Société d'hypothèques de la Banque Nationale de Grèce (Canada) National Bank of Greece (Canada) Mortgage Corporation, de présenter une demande au ministre des Finances en vertu des paragraphes 22(1) et 22(1.1) de la Loi sur les banques, L.C. (1991) et de voir d'obtenir des lettres patentes de fusion protégeant les requérants en une seule banque. La banque issue de la fusion portera la dénomination «Banque Nationale de Grèce (Canada)» et, en anglais, «National Bank of Greece (Canada)», son siège social sera situé à Montréal, Montréal, le 13 juillet 1992.

Banque Nationale de Grèce (Canada)
Le secrétaire:
RWB White
Société d'hypothèques de la Banque Nationale de Grèce (Canada)
Le secrétaire:
RWB White



Saint-Laurent

VILLE DE SAINT-LAURENT
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet numéro TP 92-31

Des soumissions, sous pli scellé, seront reçues au Greffe de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Laurentien, SAINT-LAURENT (Québec) jusqu'au lundi 24 août 1992, avant 10 heures, pour l'exécution des travaux suivants:

Travaux d'aménagement paysager au parc Marlborough

Les formulaires et conditions de soumission, ainsi que les plans et cahiers des charges pourront être obtenus au bureau de la Direction générale, situé au premier étage de l'Hôtel de Ville, durant les heures de bureau, moyennant un dépôt non remboursable de 30,00 \$ (incluant toutes les taxes applicables), en argent ou par chèque visé payable à la Ville de Saint-Laurent à partir du vendredi 14 août 1992 à 10 h.

Les soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle du Conseil de la Ville le lundi 24 août 1992 à 10 h.

Le Conseil de Ville de Saint-Laurent ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées. Saint-Laurent, le 14 août 1992.

Pierre Lebeau
Directeur général
Ville de Saint-Laurent
777, boulevard Laurentien
SAINT-LAURENT (Québec)
H3M 2M7

DONNEZ-MOI DES AILES



SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE CONVOCATION

DATE: Mercredi le 19 août 1992 à 17 h 00
OBJET: Assemblée régulière du Conseil
LIEU: métro Champ-de-Mars

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions doivent s'inscrire dans les 15 minutes précédant le début de l'assemblée.

La secrétaire de la Communauté

14 août 1992

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-12-205707-924

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille)

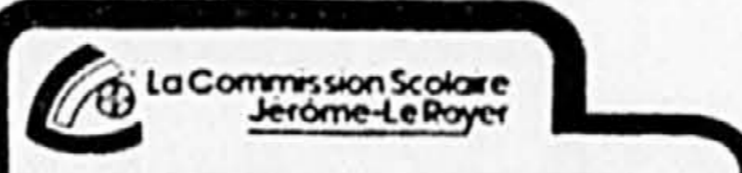
Présent: le protonotaire adjoint RICARDO SEGUNDO CAMPOS LASTRA
Partie demanderesse

MARITZA DE LAS MERCEDES ARAYA ROJAS
Partie défenderesse

ASSIGNATION

Ordre est donné à MARITZA DE LAS MERCEDES ARAYA ROJAS de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, Notre-Dame est, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal La Presse. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Maritza De Las Mercedes Araya Rojas, Montréal, 22 juillet 1992.

Réal Plourde
Protonotaire



APPEL D'OFFRES NO D'APPEL D'OFFRES: 92-48

EQUIPEMENT POUR MÉCANIQUE AUTOMOBILE CENTRE DANIEL-JOHNSON

Les documents et conditions de soumission seront disponibles à partir du vendredi 14 août 1992, au bureau de Mme Lily Carignan, 550, 5^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec H1A 2T7. (Pour informations: 642-9520, poste 206.)

Date d'ouverture des soumissions, le 27 AOÛT 1992 à 14 heures, au même endroit.

Pointe-aux-Trembles, le 11 août 1992.

Jean Tondreau
Secrétaire général

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement et des immeubles

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau 15, Montréal H2Y 1G6, pour la fourniture de:

No d'appel d'offres 92-2087

Description: Papier et film pour reproduction de plans par procédé ammoniacal.

Date d'ouverture 31 août 1992

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et qui peuvent être obtenus contre un paiement de 50 \$ non remboursable, en s'adressant au Service de l'approvisionnement et des immeubles, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 17 août 1992. Ce paiement doit être présenté en argent comptant ou sous forme de chèque visé, mandat bancaire ou de poste établi à l'ordre du directeur du Service des finances de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Informations: 872-1000

Hôtel de Ville
Montréal, le 10 août 1992

Le greffier de la Ville
Léon Laberge

VILLE DE ROXBORO

APPEL D'OFFRES SOUMISSION NO C-001-92 PAVAGE — 1^{re} AVENUE, 8^e RUE ET PRINCE-ÉDOUARD AQUEDUC ET FONDATION — 8^e RUE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION No C-001-92» et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 10 heures le 31 août 1992, pour être ouvertes le même jour à 10 h 1.

- Les travaux, objet du contrat, comprennent sommairement:
- Resurfacement du pavage existant 9900 m car.
 - Bordures en béton 360 m lin.
 - Aqueduc 150 m lin.
 - Fondation de rue 2445 l.m.
 - Pavage, addition de deux couches 1150 m car.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par les experts-conseils LALONDE, GIROUARD, LETENDRE ET ASSOCIÉS LTÉE. On obtiendra les documents de soumission moyennant un montant non remboursable de soixante (60\$) dollars en argent ou chèque visé, payable à LALONDE, GIROUARD, LETENDRE ET ASSOCIÉS LTÉE.

Les documents de soumission seront disponibles entre le 17 août et 27 août 1992 à l'adresse suivante:

2271, boulevard Fernand-Lafontaine
Longueuil, Québec
J4G 2R7

Après cette date, aucun document ne sera fourni.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à la VILLE DE ROXBORO ou d'un cautionnement de soumission pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission valable pour quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissionnaires doivent se conformer exactement aux instructions des documents de soumission et le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

M. Leon Clavette, greffier
VILLE DE ROXBORO
13, rue Centre-Commercial
Roxboro, Québec
H8Y 1E0

Demande de soumissions publiques

STCUM - 890735 Menus ouvrages Architecture, structure, mécanique et électricité.

Exécution de menus ouvrages en architecture, génie civil, mécanique et électricité dans les immeubles de la STCUM, tels que garages d'autobus, stations de métro, immeubles administratifs, etc.

Documents disponibles
STCUM - Service de l'approvisionnement, Édifice administratif, 8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-chaussée (réception), Montréal, à compter du vendredi 14 août 1992 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Information générale: (514) 280-5565

Prix 25,00 \$ (non-remboursable) pour chaque exemplaire, par chèque visé ou mandat payable à la STCUM.

Quverture des soumissions
Siège social de la STCUM, à l'attention du secrétaire et directeur du Contentieux, 159, rue Saint-Antoine ouest, 9^e étage (réception), Montréal, le mardi 25 août 1992 à 15h00.

Garantie de soumission
Cautionnement de soumission équivalent à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission.

Les soumissions (l'originale et deux (2) copies) doivent être présentées sur les formulaires spécialement préparés à cet effet et contenues dans les enveloppes fournies à cette fin et accompagnées de la garantie de soumission ci-haut mentionnée.

Note
Ces documents peuvent être consultés sans frais à l'Association de la Construction de Montréal.

La STCUM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Daniel Robert
Daniel Robert, avocat,
le secrétaire et directeur du Contentieux.



VILLE MONT-ROYAL

APPELS D'OFFRES

ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, DE LOGICIELS ET DE SERVICES TRAITANT LES APPLICATIONS MUNICIPALES

Des soumissions cachetées seront reçues par la superviseure de l'Approvisionnement à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, Québec, jusqu'à 10 h le mercredi 2 septembre 1992.

Les soumissions seront ouvertes en public immédiatement après l'heure indiquée, à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau de la soussignée. Un dépôt non-remboursable de 50 \$ est exigé pour les documents de soumission.

Ville Mont-Royal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

Manon Laliberté
Supérieure de l'Approvisionnement

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Schefferville
Comté de Duplessis
Appel d'offres no: 1004-30-01-41-31

Travaux de réhabilitation des infrastructures municipales d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boulevard Saint-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél.: (418) 683-1328.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Schefferville; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. des constructeurs, Région Côte-Nord; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Bureau de la Société québécoise d'assainissement des eaux: a/s M. Gilles Desrosiers, gérant de projet, 79, boulevard Saint-Cyrille Est, bureau 300, Québec (Québec) G1R 5N5.
Le vendredi 11 septembre 1992 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 403 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

P-14-08-92

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
PROJET: 701-034 — Reconstruction des ponts des ruisseaux Ernest et Mont-Joie, Réserve faunique de Papineau-Labelle, circonscription électorale Papineau-Labelle.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom. (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 août 1992, par remise d'un montant de dix (10\$) T.P.S. et T.V.Q. incluses, non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille est, 7^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1. Tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, 98, rue Lois, Hull (Québec) J8Y 3R7. Tél.: (819) 771-4840.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille est, 7^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1. Tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal ainsi qu'à l'Association de la construction de l'Outaouais.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 11 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 000 \$.

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES SOUMISSIONS
LE VENDREDI 28 AOÛT 1992, À 15 HEURES

PROJET: 308-081 — Reconstruction du pont du Scotora, au Parc de conservation de la Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom. (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 août 1992, par remise d'un montant de dix (10\$) T.P.S. et T.V.Q. incluses, non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille est, 7^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1. Tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 11 500 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 750 \$.

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES SOUMISSIONS
LE VENDREDI 28 AOÛT 1992, À 15 HEURES

PROJET: 600-030 — Reconstruction de 2 ponts et 1 ponton dans le corridor aérobie Morin-Heights, St-Rémi d'Amhurst, circonscription électorale d'Argenteuil.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom. (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 août 1992, par remise d'un montant de dix (10\$) T.P.S. et T.V.Q. incluses, non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille est, 7^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1. Tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, 6255, 13^e Avenue, Montréal (Québec) G1X 3E6. Tél.: (514) 374-5840.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 150, boul. St-Cyrille est, 7^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1. Tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec ainsi qu'à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 10 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 5 000 \$.

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES SOUMISSIONS
LE VENDREDI 28 AOÛT 1992, À 15 HEURES

Le sous-ministre
André Magny

Québec

Oeuvres de bienfaisance pour enfants

Ronald McDonald du Canada

A la mémoire de Ray A. Kroc

Le président d'Air Canada semonce le gouvernement

Presse Canadienne
OTTAWA

Le nouveau président d'Air Canada, Hollis Harris, a critiqué sévèrement le gouvernement fédéral pour la façon dont il traite le transporteur aérien, autrefois société de la Couronne.

« Depuis mon arrivée à Air Canada, il y a quatre mois, j'ai été frappé par la façon dont le gouvernement protège le Canadien International aux dépens d'Air Canada », explique-t-il dans une note de service envoyée par télécopieur à ses gestionnaires.

M. Harris indique aussi que American Airlines, qui a négocié une fusion possible avec Canadien, a pu jouer de son influence auprès du gouvernement fédéral pour qu'Air Canada n'obtienne pas une part du lucratif marché vers le Japon.

Selon lui, le refus du gouverne-

ment démontre que les transporteurs ne jouent pas sur le même terrain.

Le contenu de la télécopie a été obtenu par la Presse Canadienne via une conversation téléphonique avec un employé d'Air Canada qui a préféré garder l'anonymat.

M. Harris précise qu'Air Canada avait acheté trois nouveaux appareils pour desservir le Japon, pensant que le gouvernement fédéral allait approuver sa requête.

Mercredi et hier, le premier ministre Brian Mulroney a critiqué les médias pour des reportages faisant état d'un parti pris du gouvernement pour les employés d'Air Canada aux dépens de ceux de Canadien, dans l'éventualité d'une fusion entre les deux transporteurs nationaux. Selon certains, le gouvernement fédéral voudrait ainsi courtiser le Québec, où se trouve le siège social d'Air Canada.

LIQUIDATION DE STOCK

TOUS LES VÉLOS MINIMUM	-25%	TOUTES LES PIÈCES	-25%
TOUS LES CASQUES	-50%	TOUS LES ACCESSOIRES	-15%
TOUTES LES CHAUSSURES	-50%	TOUS LES SUPPORTS POUR VOITURES	-25%
PNEUS ET CHAMBRES À AIR	2 POUR 1		

DES CENTAINES D'AUBAINES EN MAGASIN
6665, ST-JACQUES (à l'ouest de Cavendish)

486-1148

Metro Vendôme, autobus 90

Offre valable jusqu'au 22 AOÛT SEULEMENT



Personne ne vend moins cher que nous

TOUT COMMENCE ICI! OFFRES D'OUVERTURE SEARS POINTE-CLAIRE... SAMEDI SEULEMENT!

et bons achats habituels

Nous célébrons en vous offrant ces bons achats dans nos magasins du Grand Montréal

RABAIS 35%
TOUS LES VÊTEMENTS DE NUIT POUR FEMMES
Rabais sur toute notre sélection de modèles à prix courants. Profitez-en!



RABAIS 25%
TOUS LES VÊTEMENTS V.I. PETITES^{MD} ET IMAGE^{MC}
Rabais sur tous nos modèles à prix courants: pantalons, robes, blouses et plus encore.
V.I. Petites pour femmes de 5'3" et moins. Image en tailles 38-44.

RIEN QUE 9⁹⁹
COLLANTS POUR FEMMES
Modèles en élasthanne polyester/coton/LycraSM de notre boutique Second Wind. Choix de couleurs.

MOITIÉ PRIX
Paquet de 4 cintres de couleur.
Sears ord. 1,49\$. Ens. 74¢
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

RABAIS 50%
TOUS LES COORDONNÉS TAN JAY
Rabais sur tous les modèles à prix courants pour femmes. Vaste choix en tailles 8 à 18.



Rabais 35%. Tous les uniformes à prix courants. Samedi seulement!

RABAIS 35%
Tous les vêtements de maternité à prix courants. Un jour seulement!

RIEN QUE 24⁹⁹
Jeans Levi's^{MD} 531 pour hommes. Modèles avec légères imperfections. Tailles 28-38. Imperfections n'affectant pas l'usage.

RIEN QUE 2⁹⁹
Rabais 7\$. Chemises rayées en tricot à manches longues pour garçons. 8-18.

RIEN QUE 19⁸⁸
Poussette parapluie avec freins aux roues arrière, roues pivotantes à l'avant. No 66110.

RIEN QUE 1⁹⁹
Ultra Tide en boîte de 2 L.
Limite de 3 par client, dans la limite des stocks.

SEULEMENT 199⁹⁹
NOTRE TÉLÉCOULEUR 14" AU PLUS BAS PRIX
Prêt pour le branchement au câble, affichage à l'écran, prise pour écouteur. 578 414 302.
Limite de 20 par magasin.

RIEN QUE 77⁹⁹

FOUR À MICRO-ONDES COMPACT
Rabais 22\$ sur micro-ondes compact 0.4 pi.cu. Puissance 550 W; avec agitateur d'ondes pour cuisson uniforme. 228 486 210.

SEULEMENT 88⁹⁹
TÉLÉPHONE SANS FIL G.E.
Avec code de sécurité évitant les interférences avec d'autres appareils sans fil. No 16416.
Limite de 20 par magasin.

RIEN QUE 39⁹⁹

BALADEUR G.E. AVEC LECTEUR CASSETTE
Rabais 10\$ sur baladeur AM, FM, FM stéréo/lecteur, correcteur graphique et casque léger. No 20833.
Fils non compris. Limite de 20 par magasin.

MOITIÉ PRIX
DÉTERGENT À LESSIVE
Détergent liquide Sears avec assouplisseur. 4 L. Sears ord. 16,99\$
Ch. 8,49\$

RIEN QUE 674
Rabais 25% sur ens. de 18 verres Nobel présenté en boîte-cadeau. 3 modèles par ens.

MOITIÉ PRIX
Ens. de 3 verres "Octime"; Hi-ball ou Old Fashion. Ord. 4,99\$
Ens. 2,49\$

MAINTENANT 3⁹⁹
Rabais 3\$ sur ens. de 6 torchons. Faites provision!

MOITIÉ PRIX
Ensemble de 12 lavettes.
Sears ord. 5,99\$. L'ens. 2,99\$



MAINTENANT 149⁹⁹
TOUPIE CRAFTSMAN^{MD}
Rabais 95\$ sur toupie pratique avec étui; 2 ans de garantie! No 24017
Tous les détails de la garantie en magasin.

RABAIS 30\$
Broyeur à déchets à alimentation continue. No 50900.
Ord. 99,99\$. Ch. 69,99\$

MAINTENANT 99⁹⁹
PERCEUSE RÉVERSIBLE SANS FIL
Rabais 40\$ sur perceuse 3/8" CraftsmanSM 7.2 V/6 piles. No 22671.

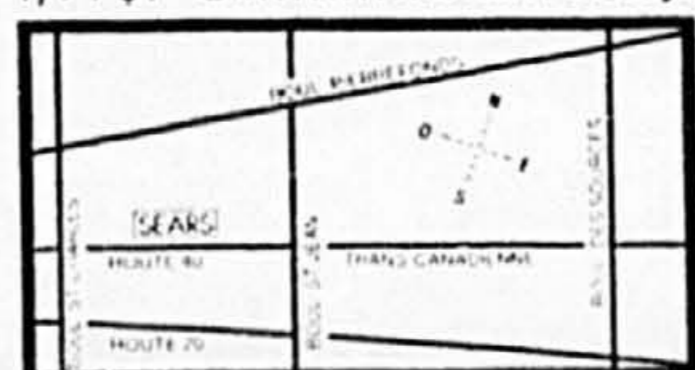


RABAIS 30\$
DÉSHUMIDIFICATEUR MEUBLE
Retire jusqu'à 16 chopines É.U. d'eau par jour. No 25916. Sears ord. 189,99\$. Ch. 159,99\$

RABAIS 20\$
Accessoire tournebroche de luxe. No 39204. Sears ord. 39,99\$. Ch. 19,99\$

RABAIS 160\$
Tondeuse CRAFTSMAN^{MD} 3-en-1 de 4 HP. Avec garantie de 2 ans! No 36280. Sears ord. 409,99\$. Ch. 249,99\$

RABAIS 18\$
Tondeuse CRAFTSMAN^{MD} à fouet 13". No 51213. Sears ord. 57,99\$. Ch. 39,99\$
Rabais 66\$ sur tondeuse à fouet 17". No 51517. Sears ord. 254,99\$. Ch. 188,88\$



HEURES D'AFFAIRES DU SAMEDI POUR LE NOUVEAU MAGASIN SEARS DE POINTE-CLAIRE: 9 h à 17 h. CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 6801, TRANS-CANADIENNE, TÉL.: 694-8815. DEUX-MONTAGNES 491-5000 • ST-LAURENT 335-7770 • BROSSARD 465-1000 • D'ANJOU 353-7770 • LASALLE 364-7310 • LAVAL 682-1200 • ST-BRUNO 441-6603 • REPENTIGNY 582-5532



vous en avez pour votre argent... et plus